Statistiques sociales

Le travail à temps partiel: nouvelles tendances

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec ::

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5116

ou

1410, rue Stanley, 3e étage
Montréal (Québec)
H3A 1P8
Tél.: (514) 873-4722

ou

Tél.: 1-800-463-4090
(aucun frais d'appel)

Le contenu de cette publication a été réalisé
par le Bureau de la statistique du Québec.

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 1987
ISBN 2-551-08618-3

©Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de Les Publications du Québec

Avant-propos

Depuis plus de dix ans, l'emploi à temps partiel n'a cessé de croître dans l'ensemble du marché québécois du travail. En décembre 1983, le Bureau de la statistique du Québec contribuait à l'avancement des connaissances relatives au travail à temps partiel au Québec en publiant Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi.

L'objectif de cette nouvelle publication est de fournir des données et des analyses portant sur les changements récents qu'a connus le travail à temps partiel. On y trouve d'abord les définitions de ce type d'emploi, suivies d'une analyse de l'évolution du travail à temps partiel au Québec de 1980 à 1985 et d'une description des caractéristiques distinctives des personnes qui travaillent à temps partiel en 1985. Enfin, on y présente une analyse, selon certaines variables démographiques et socio-économiques, de l'intérêt des travailleurs à plein temps et des sans-emploi pour le travail à temps partiel.

Nous espérons que cette étude saura répondre, du moins en partie, aux nombreuses questions qui entourent le phénomène du travail à temps partiel au Québec.

La directrice générale

Nicole P.-Gendreau

Signes conventionnels

*	Coefficient de variation supérieur ou égal à 30 %
-	Aucune observation
n.a.p.	Ne s'applique pas

Abréviations et symboles

'000	En milliers
%	Pour cent ou en pourcentage

L'auteur de cette étude est: Marie Langis
Direction des statistiques sur les individus et les ménages

Sous la direction de : Michel Meunier
Directeur des statistiques sur les individus et les ménages

Secrétariat : Monique P.-Nadeau

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication : Direction des statistiques sur les individus et les ménages
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André, 5e étage
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-2258

Table des matières

		Introduction	13
		Chapitre 1	
		Définitions et sources de données	19
	1.1	Définitions	19
	1.2	Sources des données	23
	1.2.1	L'enquête sur la population active	23
	1.2.2	Le sondage Omnibus	24
Partie I Selon l'enquête sur la population active		**Chapitre 2**	
		Évolution du nombre de travailleurs à temps partiel au Québec de 1980 à 1985	29
	2.1	Vue d'ensemble	30
	2.2	Évolution du travail à temps partiel selon le sexe	33
	2.3	Évolution du travail à temps partiel selon l'âge	33
	2.4	Évolution du travail à temps partiel selon l'état matrimonial	37
	2.5	Raisons données pour le travail à temps partiel	40
	2.5.1	Le travailleur n'a pu trouver que du travail à temps partiel	44
	2.5.2	Le travailleur va à l'école	46
	2.5.3	Le travailleur ne voulait pas travailler à plein temps	47
	2.5.4	Obligations personnelles ou familiales	48
	2.6	Résumé et conclusion	49
Partie II Selon le sondage Omnibus		**Chapitre 3**	
		Le marché québécois du travail à temps partiel en 1985	53
	3.1	Selon le sexe et l'âge	53
	3.2	Selon le sexe et l'état matrimonial	56
	3.3	Selon le sexe et le nombre d'années d'études	58
	3.4	Selon le sexe et la profession	59
	3.5	Selon le sexe et la situation familiale	63
	3.5.1	La présence de dépendants économiques	63
	3.5.2	La présence d'un conjoint et son occupation	65

3.6 Selon le sexe et le taux de salaire horaire 68
3.7 Selon le sexe et la raison du travail à temps partiel 72
3.8 Résumé et conclusion 73

Chapitre 4
L'intérêt des Québécois pour le travail à temps partiel 77

4.1 Vue d'ensemble 78
4.2 Intérêt des travailleurs à plein temps pour l'emploi à temps partiel 81
4.2.1 Selon le sexe et l'âge 83
4.2.2 Selon le sexe et l'état matrimonial 87
4.2.3 Selon le sexe et le nombre d'années d'études 89
4.2.4 Selon le sexe et la profession 92
4.2.5 Selon le sexe et la situation familiale 95
4.2.6 Selon le sexe et le taux de salaire horaire 103
4.2.7 Selon le sexe et les conditions de travail souhaitées 105
4.3 Intérêt des personnes sans emploi pour le travail à temps partiel 111
4.3.1 Selon le sexe et l'âge 112
4.3.2 Selon le sexe et l'état matrimonial 114
4.3.3 Selon le sexe et le nombre d'années d'études 115
4.3.4 Selon le sexe et la situation familiale 117
4.3.5 Selon le sexe et les conditions de travail souhaitées 122
4.4 Résumé et conclusion 126

Synthèse et conclusion 129

Bibliographie 133

Annexe 1
Questionnaire complet du sondage Omnibus du Centre de sondage de l'université de Montréal de l'automne 1985 135

Annexe 2
Description des catégories de professions utilisées dans cette étude 151

Annexe 3
Données pondérées et non pondérées concernant l'intérêt pour le travail à temps partiel 153

Liste des tableaux

2.1 Évolution récente du nombre de travailleurs à temps partiel, Québec et Canada, 1980 à 1985 (novembre seulement) 31

2.2 Répartition des travailleurs selon le type d'emploi, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 34

2.3 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 35

2.4 Répartition des travailleurs selon le groupe d'âge et le type d'emploi, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 36

2.5 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le groupe d'âge, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 38

2.6 Répartition des travailleurs selon l'état matrimonial et le type d'emploi, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 39

2.7 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon l'état matrimonial, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 41

2.8 Raisons données pour le travail à temps partiel, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 43

2.9 Raison donnée pour le travail à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1980 à 1985 (novembre seulement) 45

3.1 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec 54

3.2 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec 55

3.3 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et l'état matrimonial, Québec 57

3.4 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et l'état matrimonial, Québec 57

3.5 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et le nombre d'années d'études, Québec 58

3.6 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et le nombre d'années d'études, Québec 59

3.7 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et la profession, Québec 61

3.8 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et la profession, Québec 62

3.9 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et la présence de dépendants économiques, Québec 64

3.10 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et la présence de dépendants économiques, Québec 65

3.11 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et la présence d'un conjoint, Québec 66

3.12 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et la présence d'un conjoint, Québec 66

3.13 Distribution des travailleurs à temps partiel ayant un conjoint, selon le sexe et l'occupation principale du conjoint, Québec 67

3.14 Proportion des travailleurs qui occupent un emploi à temps partiel, selon le sexe et le taux de salaire horaire, Québec 69

3.15 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et le taux de salaire horaire, Québec 71

3.16 Distribution des travailleurs à temps partiel, selon le sexe et la raison donnée pour le travail à temps partiel, Québec 73

4.1 Proportion et distribution de la population québécoise âgée de 18 ans et plus, intéressée par le travail à temps partiel, selon certaines caractéristiques 80

4.2 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec 85

4.3 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec 86

4.4 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et l'état matrimonial, Québec 88

4.5 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et l'état matrimonial, Québec 88

4.6 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le nombre d'années d'études, Québec 90

4.7 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le nombre d'années d'études, Québec 91

4.8 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la profession, Québec 93

4.9 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la profession, Québec 94

4.10 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence de dépendants économiques, Québec 96

4.11 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence de dépendants économiques, Québec 97

4.12 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence d'un conjoint, Québec 99

4.13 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence d'un conjoint, Québec 99

4.14 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le revenu individuel brut par année, Québec 101

4.15 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le revenu individuel brut par année, Québec 101

4.16 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le revenu annuel brut du ménage, Québec 102

4.17 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le revenu annuel brut du ménage, Québec 103

4.18 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le taux de salaire horaire, Québec 104

4.19 Proportion de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel malgré l'absence de certaines conditions, selon le sexe, Québec 106

4.20 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et la durée de travail hebdomadaire souhaitée, Québec 109

4.21 Distribution des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel, selon le sexe et le taux de salaire horaire actuel et souhaité, Québec 110

4.22 Proportion de personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec 112

4.23 Distribution des personnes intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec 113

4.24 Proportion de personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et l'état matrimonial, Québec 114

4.25 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et l'état matrimonial, Québec 115

4.26 Proportion de personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le nombre d'années d'études, Québec 116

4.27 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le nombre d'années d'études, Québec 116

4.28 Proportion de personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence de dépendants économiques, Québec 117

4.29 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence de dépendants économiques 118

4.30 Proportion de personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence d'un conjoint, Québec 119

4.31 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et la présence d'un conjoint, Québec 120

4.32 Proportion de personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le revenu annuel brut du ménage, Québec 121

4.33 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le revenu annuel brut du ménage, Québec 122

4.34 Proportion des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel malgré l'absence de certaines conditions, selon le sexe, Québec 123

4.35 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et la durée de travail hebdomadaire souhaitée, Québec 125

4.36 Distribution des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, selon le sexe et le taux de salaire horaire souhaité, Québec 126

Introduction

La croissance rapide et continue de l'emploi à temps partiel constitue un des changements les plus importants qu'ait connu le marché du travail au cours des dix dernières années. Au Québec, de 1975 à 1985, le nombre de travailleurs à temps partiel a plus que doublé, passant de 173 000 à 391 000[1]. Ce type d'emploi représentait 7,1 % de l'emploi total au Québec en 1975. Une décennie plus tard, il s'établit à 13,7 %[2].

Ce changement important du marché du travail, renforcé par la récession de 1982, a fait en sorte que le phénomène de l'emploi à temps partiel a fait l'objet de nombreuses études. Ces travaux, tant canadiens qu'européens (Travail Canada (1983), Commission consultative sur le travail et la révision du code du travail (1985), OCDE (1983; 1984; 1985), MTMSR (1981)), permettent, à des degrés divers, de connaître le marché du travail à temps partiel. Plus près de nous, Acoca et Lachapelle (1980) et BSQ (1983) ont tracé le profil du marché québécois du travail à temps partiel en 1979[3] et 1980 respectivement. Bien que l'emploi à temps partiel ait poursuivi sa croissance depuis, peu d'éléments laissent présager une modification majeure de la structure de ce marché.

---

1. Il s'agit de moyennes annuelles provenant de séries non désaisonnalisées. Statistique Canada, Statistiques sur la population active - chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées (71-201), 1985, p. 114.

2. À titre comparatif, au cours de la même période, le nombre d'emplois à temps plein augmentait de 6,7 %. Il s'établissait à 2 261 000 en 1975 et à 2 413 000 en 1985.

3. Les auteurs ont utilisé les données de l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

En avril 1982, la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel est créée[4]. Sa première raison d'être était d'expliquer la croissance rapide du nombre de personnes qui travaillent à temps partiel au Canada. Par ailleurs, on pressait de plus en plus Travail Canada de prendre des mesures afin de remédier à ce que beaucoup considéraient comme une injustice, à savoir: les conditions de travail défavorables des travailleurs et des travailleuses à temps partiel. La Commission n'a pu que constater ce dernier phénomène et recommander aux gouvernements de s'engager à relever le statut de cette catégorie de travailleurs, au sein de leur administration, postulant que le secteur privé suivrait rapidement l'exemple. La Commission a également fait de nombreuses recommandations visant à modifier les lois relatives au travail. Ces changements permettraient un traitement équitable des travailleurs à temps partiel par rapport à leurs homologues à plein temps.

De même, le rapport final de la récente Commission consultative sur le travail et la révision du Code du travail (1985) contient des recommandations en ce sens. Cette Commission devait, en premier lieu, proposer aux partenaires sociaux et au gouvernement québécois des mesures propres à améliorer les relations de travail.

La plupart de ces travaux permettent de saisir les principales caractéristiques de la personne qui travaille à temps partiel et de son emploi. On y relève que le marché du travail à temps partiel possède une organisation ou des caractéristiques spécifiques. Ce type d'emploi touche plus fréquemment les femmes, les jeunes et les travailleurs du secteur tertiaire (surtout dans le commerce et dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels). Bien qu'on y trouve un plus grand nombre de personnes

---

4. Voir Travail Canada (1983).

mariées, les célibataires ont, toute proportion gardée, une plus forte probabilité d'occuper ce type d'emploi. L'emploi à temps partiel s'avère généralement peu rémunérateur. Il s'agit souvent d'emplois peu qualifiés et faiblement syndiqués, entraînant ainsi des taux de roulement de main-d'oeuvre élevés.

Le développement rapide de l'emploi à temps partiel ne peut que soulever des interrogations: la structure du marché du travail à temps partiel a-t-elle évoluée au cours des dernières années? Les caractéristiques des emplois à temps partiel et des personnes qui occupent ces postes ont-elles changées? Quelle est la situation de ce marché en 1985? La récession qui a touché le Québec à partir du dernier trimestre de 1981 a-t-elle une part de responsabilité dans la croissance de ce type d'emploi? Finalement, vu l'ampleur qu'a pris l'emploi à temps partiel, on peut se demander si les Québécoises et les Québécois s'intéressent à ce type de travail, etc. Voilà quelques-unes des questions auxquelles on tentera d'apporter des réponses dans cette étude.

À l'origine, ce travail devait constituer une mise à jour d'une étude du Bureau de la statistique du Québec intitulée Le travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi. Cependant, la nature des données utilisées pour effectuer les analyses entraîne des différences entre les deux bases de données. En effet, dans l'étude antérieure, on a eu recours à des compilations spéciales de l'enquête sur la population active de Statistique Canada pour définir les caractéristiques des travailleurs à temps partiel au Québec en avril 1980. Ces compilations ne sont pas disponibles aujourd'hui. Par ailleurs, le sondage Omnibus permet de tracer le profil de la main-d'oeuvre à temps partiel au Québec en 1985. De plus, ce profil est plus détaillé que dans l'étude antérieure.

Les enquêtes utilisées pour analyser l'intérêt pour le travail à temps partiel diffèrent également. L'enquête de 1980 ne permettait de connaître que l'intérêt des travailleurs à plein temps pour l'emploi à durée réduite. L'enquête de 1985 permet de connaître l'intérêt de l'ensemble des Québécois pour le travail à temps partiel. Ainsi, en plus de traiter de l'intérêt des travailleurs à plein temps, la présente étude analyse l'intérêt des personnes sans emploi pour le travail à temps partiel.

Finalement, l'étude précédente rassemblait de l'information sur les raisons qui conduisent un employeur à recourir à la main-d'oeuvre à temps partiel ainsi que sur plusieurs études traitant de l'intérêt pour le travail à temps partiel. Ces éléments ne seront pas reproduits dans ce travail.

Ainsi, à l'aide des résultats des enquêtes sur la population active de Statistique Canada, l'évolution du marché du travail au Québec, de 1980 à 1985, sera brièvement décrite au chapitre 2. Cet exercice permettra de mesurer l'effet de la récession sur la structure de ce marché et d'observer les changements quant au nombre de travailleurs à temps partiel et aux caractéristiques de ces personnes.

La structure du marché du travail à temps partiel au Québec en 1985 sera étudiée de façon détaillée au chapitre 3. Cette analyse est rendue possible grâce aux résultats du sondage Omnibus du Centre de sondage de l'université de Montréal, réalisé à l'automne 1985, qui concerne une foule de caractéristiques propres aux travailleurs à temps partiel, caractéristiques qui ne sont pas disponibles dans les enquêtes générales.

Grâce à cette source de données, un aspect particulier du travail à temps partiel sera traitée. En effet, il sera possible de savoir si les Québécois, autant ceux en emploi que ceux qui n'en détiennent pas, sont intéressés à ce type de travail. De plus, les résultats concernant l'intérêt des travailleurs à plein temps pour l'emploi à temps partiel en 1985 seront comparés à ceux de l'étude antérieure.

Mais avant d'aborder chacun de ces thèmes, des informations d'ordre méthodologique seront fournies au chapitre 1: diverses définitions de l'emploi à temps partiel ainsi qu'une présentation des sources de données utilisées pour mener à bien ce projet.

1.1 DÉFINITIONS

La détermination du nombre d'emplois à temps partiel dépend de la façon dont on définit ce type de travail. Puisque cette définition découle de celle du travail à plein temps, il devient important d'établir des normes qui distinguent ces deux types d'emploi. L'emploi à temps partiel a toujours été défini par rapport au travail à plein temps: l'emploi à temps partiel s'avérant d'une durée inférieure à l'autre.

La définition du temps partiel comporte une notion subjective qui, à la limite, peut varier d'une personne à l'autre. Les définitions du travail à temps partiel ont évolué au cours des ans, comme ce fut le cas de la durée "normale" de la semaine de travail à plein temps. Il n'existe pas de définition universelle. La définition idéale devrait satisfaire à plusieurs critères. Celle-là engloberait des notions de durée de travail plus courte que la durée normale, de régularité, de caractère volontaire du travail à temps partiel. Elle devrait également tenir compte de la nature permanente et stable de l'emploi à temps partiel par opposition à un poste occasionnel.

La définition adoptée par le Bureau international du travail intègre la plupart de ces critères. Cet organisme définit le travail à temps partiel de la façon suivante: "il s'agit d'un travail effectué de façon régulière et volontaire pendant une durée sensiblement plus courte que la durée normale".

La plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (l'OCDE) n'intègre qu'un seul de ces critères dans leur définition du travail à temps partiel, soit celui de la durée. Dans une étude de l'OCDE sur les perspectives de l'emploi (1983), les différentes définitions sont classées en deux grandes catégories:

i) définitions fondées sur une limite précise, exprimée en nombres d'heures travaillées au cours d'une semaine donnée;

ii) définitions basées sur les caractéristiques habituelles de l'emploi considéré, indépendamment du nombre d'heures travaillées au cours d'une semaine donnée.

Les définitions adoptées au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Finlande et au Royaume-Uni se classent dans la première catégorie; celles utilisées dans plusieurs pays membres de la Communauté européenne se classent dans la seconde.

Dans l'Enquête sur la population active, Statistique Canada définit un travailleur à temps partiel comme une personne qui fait habituellement moins de 30 heures par semaine (avant 1975, cette limite était de 35 heures). Cependant, les personnes qui travaillent moins de 30 heures mais qui se considèrent employées à plein temps sont classées comme des travailleurs à plein temps. On retrouve une définition générale de ce type dans les statistiques de la France, de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Zélande et de la Finlande.

Selon l'enquête américaine sur l'état de la population (Current Population Survey, CPS), les travailleurs à temps partiel

sont ceux qui font moins de 35 heures par semaine. Cette limite est également choisie en Australie, au Japon, en Norvège et en Suède.

La procédure utilisée dans l'enquête par sondage sur les forces de travail de la Communauté européenne consiste à demander si la personne à l'emploi travaille à temps plein ou à temps partiel, sans évoquer un nombre précis d'heures de travail pendant la semaine de référence. C'est-à-dire que les travailleurs à temps partiel sont ceux qui déclarent faire partie de cette catégorie au moment de l'enquête. Il en est ainsi en Belgique, en Allemagne et en Italie.

Ainsi, peu de pays tiennent compte, lorsqu'ils définissent le temps partiel, des critères du Bureau international du travail (BIT) relatifs à la régularité et au caractère volontaire du travail à temps partiel. Il apparaît cependant difficile, de prime abord, de saisir l'effet de l'absence de ces critères dans la détermination du nombre d'emplois à temps partiel. Pour ce faire, il faudrait, dans le cadre des enquêtes habituelles, demander aux personnes enquêtées si leur emploi intègre les critères énoncés par le BIT. À savoir:

- si leur emploi est d'une durée sensiblement inférieure à la durée normale;
- s'il est régulier (non occasionnel);
- s'il est volontaire.

La comparaison du nombre d'emplois à temps partiel ainsi obtenu avec celui découlant de la définition habituelle permettrait d'apprécier l'écart entre la définition idéale et celle adoptée.

Dans le cadre de ce travail, nous ferons appel à deux descriptions du travail à temps partiel. Dans le chapitre 2, la définition de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada sera utilisée. Il s'agit de la définition la plus couramment employée au Canada. De plus, les données auxquelles nous avons eu recours au chapitre 2 proviennent de cette enquête. La distinction faite entre l'emploi à plein temps et à temps partiel relève donc de la norme de Statistique Canada.

Les résultats du sondage Omnibus du Centre de sondage de l'université de Montréal, mené du 28 octobre au 9 novembre 1985, ont servi à l'élaboration des chapitres 3 et 4. Le troisième chapitre décrit le marché québécois du travail à temps partiel. Il est évident qu'une autre définition que celle de Statistique Canada aurait pu être adoptée. Cela n'a pas été fait et ce, pour deux raisons. D'abord, parce que la comparaison des résultats du sondage Omnibus avec ceux de l'EPA nécessite l'utilisation d'une définition commune. Deuxièmement, les variables du sondage ne permettent pas d'améliorer la définition de façon significative.

La définition utilisée au chapitre 4 de ce travail diffère de la précédente. Ce chapitre, relatif à l'intérêt des Québécois pour le travail à temps partiel, est également basé sur les résultats du sondage Omnibus. Cependant, la définition du temps partiel utilisée est plus large. Elle a été laissée à la discrétion des répondants, c'est-à-dire qu'on demandait aux personnes si le travail à temps partiel les intéressait plutôt que si elles seraient intéressées à travailler moins de trente heures par semaine. Ainsi, il n'existe pas de contrainte quant à la durée hebdomadaire du travail. En principe, cette définition tient compte du fait que la durée de la semaine normale de travail varie d'un secteur d'activité à l'autre.

1.2 SOURCES DES DONNÉES

Les données auxquelles nous avons eu recours pour mener à bien ce projet proviennent de deux sources: l'enquête sur la population active de Statistique Canada (EPA) et le sondage Omnibus du Centre de sondage de l'université de Montréal.

1.2.1 L'enquête sur la population active

L'enquête sur la population active (EPA) est menée mensuellement auprès d'environ 52 800 ménages représentatifs de la population canadienne. Cette enquête sert à produire les estimations mensuelles de l'emploi, du chômage et de l'inactivité. L'échantillon retenu couvre presque l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus qui résident au Canada[1].

Dans ce travail, nous avons utilisé les résultats de l'EPA des mois de novembre 1980, 1981, 1982, 1983, 1984 et 1985[2]. Le choix de ce mois n'est pas le fruit du hasard. Nous avons opté pour novembre parce qu'il s'agit de la période qui coïncide le plus avec l'administration du questionnaire du sondage Omnibus. Rappelons que les résultats de ce sondage constitue la deuxième source de données.

---

1. Les personnes qui résident au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, celles qui vivent dans des réserves indiennes, les pensionnaires d'institutions ainsi que les membres à plein temps des Forces armées ne sont pas couverts par l'échantillon de l'EPA.

2. Une brève description de l'EPA apparaît dans chaque publication de Statistique Canada, La population active (71-001).

1.2.2 Le sondage Omnibus

Le sondage Omnibus a lieu deux fois par année, au printemps et à l'automne. En recourant à une entrevue téléphonique auprès d'environ 2 000 répondants, ce sondage couvre l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus résidant au Québec. Le sondage Omnibus, administré par le Centre de sondage de l'université de Montréal, mène une enquête auprès de la population québécoise sur une multitude de sujets. Ainsi, le Bureau de la statistique du Québec, en tant que client, a demandé que soient incluses dans le sondage de l'automne 1985, mené du 28 octobre au 9 novembre 1985, des questions permettant d'analyser le marché québécois du travail à temps partiel ainsi que l'intérêt des Québécois pour ce type d'emploi. Les questions relatives au travail à temps partiel étaient les suivantes[3]:

1. Actuellement, occupez-vous un emploi rémunéré?

2. Sinon, avez-vous occupé un emploi rémunéré au cours des douze derniers mois?

3. Cherchez-vous un emploi?

4. Sinon, est-ce parce que:
   ... vous devez retourner au travail bientôt?
   ... ou que vous êtes retenu aux soins du foyer, retraité ou incapable de travailler?
   ... ou encore parce que vous ne voulez pas travailler pour le moment?
   ... autre raison?

5. Combien de personnes dépendent de vous financièrement?

Les questions suivantes concernent votre emploi, soit votre emploi actuel ou si vous ne travaillez pas actuellement, le dernier emploi que vous avez occupé.

6. Quel est(était) votre revenu brut, par semaine pour cet emploi?

---

3. Le questionnaire complet du sondage apparaît à l'annexe 1 du présent document.

7. Combien d'heures par semaine y travaillez(iez)-vous habituellement, en excluant les heures supplémentaires?

8. Est-ce que votre emploi est(était):
   ... à temps plein?
   ... à temps partiel?

9. Vous travaillez à temps partiel, est-ce parce que:
   ... vous ne trouvez pas d'emploi à temps plein?
   ... vous préférez(préfériez) cela?
   ... ou encore parce que vous avez(aviez) d'autres activités qui vous empêchent de travailler à temps plein?
   ... autre raison?

10. Seriez-vous intéressé à travailler à temps partiel?

11. Sinon, est-ce parce que:
   ... les emplois à temps partiel ne sont pas assez payants?
   ... qu'il n'y a pas de bonnes conditions de travail?
   ... ou qu'il n'y a pas de temps partiel dans le domaine qui vous intéresse?
   ... autre raison?

12. Combien d'heures par semaine?

13. Quel salaire par semaine accepteriez-vous pour ces heures de travail à temps partiel?

14. Pour travailler à temps partiel, seriez-vous prêt à accepter un emploi où il n'y aurait pas:
   ... de vacances payées?
   ... de congés de maladie payés?
   ... de sécurité d'emploi?
   ... de possibilité de se syndiquer?
   ... la possibilité d'être couvert par l'assurance-chômage?

En plus de ces variables, le sondage Omnibus fournit des données sur les principales caractéristiques socio-économiques du répondant (date de naissance, sexe, état matrimonial, profession, revenu annuel individuel, etc.). On retrouve également quelques variables sur le ménage de la personne enquêtée (présence d'un conjoint, occupation principale du conjoint, nombre de dépendants, revenu annuel du ménage).

L'échantillon total comprend les 2 022 personnes qui ont complété le questionnaire. Une fois pondérés, les résultats de l'enquête représentent 4 551 250 personnes.

Les résultats pondérés du sondage Omnibus présentés dans ce travail apparaissent sous forme de proportion ou de pourcentage. Le rapport méthodologique accompagnant le sondage Omnibus fournit une formule permettant de calculer l'erreur d'échantillonnage de chaque proportion estimée, au niveau de confiance de 95 %[4]. Cette statistique a donc été calculée pour tous les pourcentages présentés aux chapitres 3 et 4 de ce document. Cependant, l'erreur d'échantillonnage constitue une mesure absolue de la variabilité de l'estimation. Pour obtenir une mesure relative, nous avons calculé le coefficient de variation (c.v.). Il permet une meilleure visualisation de la justesse de l'estimation. Par exemple, il est vraisemblable que deux pourcentages possèdent la même erreur d'échantillonnage. Dans l'éventualité où ces pourcentages sont égaux, les c.v. sont également les mêmes. Cependant, s'ils divergent, le c.v. sera plus faible pour le pourcentage le plus élevé, rendant ce dernier plus fiable. Dans le cadre de ce travail, les estimations sont jugées peu fiables et doivent être considérées comme telles, lorsque le c.v. s'avère supérieur ou égal à 30 %. Dans une telle situation, la proportion estimée est accompagnée d'un astérisque.

---

4. Voir: Université de Montréal, Centre de sondage, Omnibus - Automne 1985, Rapport méthodologique: échantillon, résultats de la cueillette et instruments créés, novembre 1985, 41 p.

Partie I - Selon l'enquête sur la population active

Chapitre 2 - Évolution du nombre de travailleurs à temps partiel au Québec de 1980 à 1985

L'évolution du nombre d'emplois à temps partiel au cours des dernières années revêt un caractère particulier du fait des changements conjoncturels majeurs survenus au cours de cette période[1]. La seule mention de la récession économique, qui a touché le Québec à partir du dernier trimestre de 1981, suscite un intérêt en ce qui concerne la façon dont l'emploi a évolué avant et après cet événement. Afin de percevoir l'effet de la récession sur le marché québécois du travail à temps partiel, l'analyse remonte à 1980[2].

La prudence est cependant de rigueur dans l'analyse des fluctuations du nombre d'emplois à temps partiel au cours de la période. En effet, dans le passé, ce type d'emploi est apparu, de façon globale, plus stable en période de récession que l'emploi à plein temps[3]. Ce phénomène a été expliqué par la répartition sectorielle des emplois à temps partiel: ceux-ci étant surtout concentrés dans les services, ils s'avèrent moins affectés par les fluctuations cycliques que le secteur de la production de biens.

---

1. L'emploi à temps partiel est composé des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine, moins celles qui travaillent habituellement moins de 30 heures mais qui se considèrent employées à plein temps.

2. Seulement pour le mois de novembre de chaque année. On retrouve dans: Bureau de la statistique du Québec, Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi, Service de la population et de l'emploi, décembre 1983, pp. 10-13, une brève analyse de l'évolution de la proportion de la main-d'oeuvre travaillant à temps partiel au Québec, de 1966 à 1980.

3. OCDE (1983) présente une analyse intéressante des phénomènes ayant contribué au développement de l'emploi à temps partiel depuis 1973.

Cependant, il sera possible d'apprécier l'effet de la récession sur l'emploi à temps partiel en étudiant les mouvements de l'emploi à temps partiel volontaire et involontaire.

À l'aide des données des enquêtes sur la population active, de 1980 à 1985, pour les mois de novembre seulement, nous étudierons l'évolution du marché québécois du travail, plus spécifiquement du travail à temps partiel[4]. Nous présenterons d'abord une vue d'ensemble pour ensuite étudier les mouvements de l'emploi à temps partiel selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial. Finalement, nous étudierons les changements enregistrés dans les raisons invoquées pour justifier le fait de travailler à temps partiel. Cette analyse permettra d'apprécier les variations de l'emploi à temps partiel volontaire et involontaire.

2.1 VUE D'ENSEMBLE

Au Québec, le nombre d'emplois à temps partiel n'a cessé d'augmenter depuis 1980. Alors que ce nombre s'établissait à 295 000 en début de période, il atteignait 423 000 en novembre 1985: ceci correspond à une augmentation de 43,4 % (voir tableau 2.1). En termes relatifs, la hausse enregistrée pour l'ensemble du Canada est deux fois moins importante: elle s'établit à 21,5 %.

La récession de 1982 ne fut néfaste que pour le marché de l'emploi à plein temps. Entre 1980 et 1982, on enregistre une diminution de près de 200 000 emplois à plein temps alors que les

---

4. Il est important de mentionner que les résultats se rapportant au mois de novembre sont représentatifs de la moyenne annuelle, c'est-à-dire que le mois de novembre n'est pas soumis à des fluctuations saisonnières qui pourraient le faire dévier de la moyenne annuelle.

TABLEAU 2.1

ÉVOLUTION RÉCENTE DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, QUÉBEC ET CANADA, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT)

Année	Nombre d'emplois au Québec				Nombre d'emplois au Canada			
	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Total ('000)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Total ('000)
1980	2 388	295	(11,0)	2 683	9 216	1 528	(14,2)	10 744
1981	2 298	318	(12,2)	2 616	9 281	1 571	(14,5)	10 852
1982	2 189	328	(13,0)	2 517	8 747	1 612	(15,6)	10 359
1983	2 249	360	(13,8)	2 609	8 967	1 746	(16,3)	10 714
1984	2 341	381	(14,0)	2 721	9 274	1 773	(16,1)	11 048
1985	2 426	423	(14,8)	2 849	9 572	1 856	(16,2)	11 427

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

postes à durée réduite augmentaient. C'est seulement en 1985 que le nombre d'emplois à plein temps atteignait un niveau semblable à celui de 1980.

On observe également une modification dans la structure du marché du travail en faveur de l'emploi à temps partiel. En 1980, ce type d'emploi représentait 11,0 % de l'emploi total au Québec; en 1985, cette part s'établit à 14,8 % du total. Historiquement, le travail à temps partiel au Canada comptait pour une proportion plus importante du nombre total d'emplois qu'au Québec. Cette caractéristique des marchés du travail québécois et canadien est encore observable. Cependant, entre 1980 et 1985, l'écart s'est amenuisé.

Le travail à temps partiel s'est révélé une composante très importante de la croissance de l'emploi au Québec au cours de la période. Ce type d'emploi est responsable de 77,1 % de l'augmentation de l'emploi total au Québec entre 1980 et 1985. Il est évident que la perte de postes à plein temps, occasionnée par la baisse d'activité économique à partir de 1981, peut donner une image exagérée de la réalité. En prenant 1982 plutôt que 1980 comme point de départ, on constate malgré tout que l'emploi à temps partiel représente 28,6 % des nouveaux emplois au Québec, ce qui demeure considérable.

Comme dans le passé, les femmes, les jeunes et les célibataires étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel que les autres groupes socio-économiques. Bien que l'importance relative de ces groupes ait évolué au cours de la période, nous verrons, dans les prochaines sections, que cette tendance s'est maintenue.

2.2 ÉVOLUTION DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE

Il a été démontré dans le passé que les femmes, en partie à cause de leurs responsabilités familiales, avaient plus tendance que les hommes à occuper un emploi à temps partiel. Ce phénomène ne fait défaut à aucun moment de 1980 à 1985. En termes relatifs, plus de trois fois plus de femmes que d'hommes évoluent dans ce type d'emploi (voir tableau 2.2). Cette constatation est valable malgré la hausse de la proportion d'hommes qui travaille à temps partiel. En effet, en 1980, un cinquième (19,9 %) des femmes au travail occupaient des postes à temps partiel par opposition à un vingtième des hommes (5,4 %). En 1985, ces proportions s'élèvent respectivement à 25,3 % et 7,5 %. Ainsi, les travailleurs des deux sexes ont une probabilité plus grande d'évoluer dans des emplois à temps partiel en 1985 qu'en 1980, ce phénomène étant plus marqué chez les femmes. De plus, dans l'ensemble de la période à l'étude, plus des deux tiers des emplois à temps partiel étaient détenus par des femmes (voir tableau 2.3).

2.3 ÉVOLUTION DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL SELON L'ÂGE

L'analyse du travail à temps partiel par groupe d'âge laisse apparaître certains phénomènes significatifs. La main-d'oeuvre de tous les groupes d'âge est plus susceptible de travailler à temps partiel en fin de période qu'elle ne l'était en 1980.

Les jeunes ont toujours eu une tendance plus forte à travailler à temps partiel que leurs aînés. Cette caractéristique s'est amplifiée considérablement au cours de la période. Alors qu'en 1980, 20,2 % des jeunes travailleurs du Québec détenaient un

TABLEAU 2.2

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON LE TYPE D'EMPLOI, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT)

Année	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)
1980	2 388	295	(11,0)	1 558	89	(5,4)	830	206	(19,9)
1981	2 298	318	(12,2)	1 513	106	(6,5)	785	212	(21,3)
1982	2 189	328	(13,0)	1 420	101	(6,6)	768	227	(22,8)
1983	2 249	360	(13,8)	1 458	98	(6,3)	791	262	(24,9)
1984	2 341	381	(14,0)	1 498	112	(7,0)	843	268	(24,1)
1985	2 426	423	(14,8)	1 543	125	(7,5)	882	298	(25,3)

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985.

TABLEAU 2.3

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT) (en pourcentage)

Année	Hommes	Femmes
1980	30,2	69,8
1981	33,3	66,7
1982	30,8	69,2
1983	27,2	72,8
1984	29,5	70,5
1985	29,6	70,4

Source: Calculés à partir de Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

emploi à temps partiel, cette proportion a augmenté tout au long des années pour atteindre 32,4 % en 1985 (voir tableau 2.4). Cette hausse continue de la proportion de jeunes travailleurs qui occupent des emplois à temps partiel peut résulter de la conjugaison de plusieurs éléments tels un intérêt plus grand pour le travail pendant les études, la difficulté croissante qu'éprouvent les jeunes à trouver un emploi à plein temps et un changement de mentalité qui se caractérise par un goût plus marqué pour le travail à temps partiel. Nous serons en mesure, dans les prochains chapitres, de vérifier ou de réfuter ces hypothèses.

TABLEAU 2.4

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE TYPE D'EMPLOI, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT)

Année	15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus		
	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)
1980	498	126	(20,2)	1 230	106	(7,9)	391	36	(8,4)	269	28	(10,4)
1981	438	136	(23,7)	1 230	114	(8,5)	375	36	(8,8)	256	33	(12,9)
1982	372	142	(27,6)	1 200	117	(8,9)	372	37	(9,0)	246	31	(12,6)
1983	379	153	(28,7)	1 253	135	(9,7)	366	40	(9,9)	250	32	(12,8)
1984	370	171	(31,6)	1 348	133	(9,0)	382	41	(9,7)	240	35	(14,6)
1985	381	183	(32,4)	1 399	166	(10,6)	397	38	(8,7)	249	36	(14,5)

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

Dans une moindre mesure que les jeunes, les travailleurs des groupes d'âge plus élevés avaient également une plus grande probabilité d'occuper des emplois à temps partiel en 1985 qu'en 1980. En effet, en début de période, respectivement 7,9 % et 10,4 % des travailleurs âgés de 25 à 44 ans et de 55 ans et plus étaient employés dans des postes à temps partiel. En fin de période, ces proportions s'avèrent légèrement plus importantes: 10,6 % des personnes âgées de 25-44 ans et 14,5 % de celles âgées de 55 ans et plus. On note peu de changements dans le groupe des 45 à 54 ans qui compte environ 9 % de travailleurs qui occupent des emplois à temps partiel.

Malgré une tendance plus prononcée de chacun des groupes d'âge à travailler à temps partiel, la distribution des emplois à temps partiel par groupe d'âge a très peu varié au cours de la période (voir tableau 2.5). Les travailleurs les plus jeunes sont les plus nombreux à détenir ces emplois, suivis de très près par les personnes âgées de 25 à 44 ans. La majorité de ces emplois, environ 80,0 %, sont occupés par des personnes de moins de 45 ans. Les travailleurs âgés de 45 à 54 ans détiennent environ 10 % des emplois à temps partiel, alors que ceux du groupe d'âge le plus élevé en occupent 8,4 %.

2.4 ÉVOLUTION DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL

La croissance de l'emploi à temps partiel est perceptible chez tous les travailleurs, peu importe leur état matrimonial: les personnes qui détiennent un emploi sont plus susceptibles

d'occuper des postes à durée réduite en 1985 qu'en 1980. Comme par le passé, les célibataires ont une probabilité plus forte que les autres à occuper ces emplois. Ce phénomène a d'ailleurs gagné en importance d'année en année. En effet, alors que 17,5 % des célibataires au travail étaient employés dans des postes à temps partiel en 1980, on en retrouve 26,6 % en fin de période. Ce résultat concorde avec ce que nous avons observé précédemment, à savoir qu'il y a une forte concentration de jeunes dans ce type d'emploi.

TABLEAU 2.5

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT) (en pourcentage)

Année	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
1980	42,7	35,9	12,2	9,5
1981	42,8	35,8	11,3	10,4
1982	43,3	35,7	11,3	10,0
1983	42,5	37,5	11,1	8,9
1984	44,9	34,9	10,8	9,1
1985	43,3	39,2	9,0	8,4

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

TABLEAU 2.6

RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LE TYPE D'EMPLOI, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT)

Année	Mariés			Célibataires			Autres		
	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)	Plein temps ('000)	Temps partiel ('000)	Temps partiel (%)
1980	1 658	152	(8,4)	602	128	(17,5)	129	15	(10,4)
1981	1 651	162	(8,9)	516	142	(21,6)	131	14	(9,7)
1982	1 578	170	(9,7)	485	146	(23,1)	125	12	(8,8)
1983	1 591	182	(10,3)	524	161	(23,5)	134	17	(11,3)
1984	1 667	186	(10,0)	528	178	(25,2)	146	16	(9,9)
1985	1 749	209	(10,7)	528	192	(26,6)	149	21	(12,4)

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

Dans une moindre mesure que les célibataires, les employés mariés ont plus tendance, en fin de période, à travailler à temps partiel. En 1980, 8,4 % des travailleurs mariés évoluaient dans des emplois à temps partiel; en 1985, cette proportion est de 10,7 %. Bien que l'écart entre 1980 et 1985 soit faible, la proportion a connu une croissance continue au cours de cette période.

En ce qui a trait aux travailleurs d'un autre état matrimonial (séparé, divorcé, veuf), on note le même phénomène: une probabilité plus forte en fin de période d'évoluer dans des postes à temps partiel. Par contre, la proportion d'employés dont l'état matrimonial est "autres" et qui travaillent à temps partiel n'a pas augmenté de façon continue de 1980 à 1985.

La distribution des travailleurs à temps partiel selon l'état matrimonial a peu varié de 1980 à 1985. La moitié d'entre eux sont mariés. Les célibataires constituent également une part importante de l'ensemble des travailleurs à temps partiel. Ils représentent 45,4 % de la population occupée à temps partiel (voir tableau 2.7).

2.5 RAISONS DONNÉES POUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Nous avons vu précédemment qu'une façon d'évaluer l'incidence de la récession sur l'emploi à temps partiel est de faire la distinction entre le travail à temps partiel volontaire et le travail à temps partiel involontaire. On considère que le travail à temps partiel est involontaire lorsqu'un salarié est dans l'obligation d'accepter un poste à temps partiel alors qu'il préférerait

TABLEAU 2.7

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT) (en pourcentage)

Année	Mariés	Célibataires	Autres
1980	51,5	43,4	5,1
1981	50,9	44,7	4,4
1982	51,8	44,5	3,7
1983	50,6	44,7	4,7
1984	48,8	46,7	4,2
1985	49,4	45,4	5,0

Source: Calculés à partir de Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

travailler à plein temps. Pour ce faire, les travailleurs à temps partiel sont répartis selon la raison qui les amène à occuper ce type d'emploi[5]. Les personnes qui ont déclaré travailler à temps

5. Pour ce bref exposé, seules les raisons les plus souvent mentionnées pour occuper un emploi à temps partiel ont été analysées. À savoir:
   - parce que le travailleur n'a pu trouver que du travail à temps partiel;
   - parce que le travailleur va à l'école;
   - parce que le travailleur ne voulait pas travailler à plein temps, et
   - parce que le travailleur avait des obligations personnelles ou familiales.

partiel parce qu'elles n'avaient pu trouver d'emploi à plein temps constituent le groupe de travailleurs à temps partiel involontaire.

De façon globale, le travail à temps partiel s'effectuait sur une base majoritairement volontaire en début de période (voir tableau 2.8). Les études et le désir de travailler à temps partiel étaient les raisons les plus fréquemment invoquées.

Cependant, on constate une nette augmentation du travail à temps partiel involontaire à partir de novembre 1981, soit au tout début de la récession économique. En effet, la proportion de salariés qui déclarait travailler à temps partiel parce qu'ils n'avaient pu trouver d'emploi à plein temps est passée de 19,3 % en 1980 à 27,7 % en 1981. Ce phénomène progresse jusqu'en 1983 où plus du tiers (34,4 %) des employés à temps partiel ont donné cette raison. En 1984, cette proportion diminue de trois points de pourcentage et augmente légèrement en 1985.

La récession a donc provoqué une modification majeure du marché du travail à temps partiel en faisant croître de façon non négligeable l'emploi à temps partiel involontaire. De plus, l'importance qu'a pris ce phénomène n'a pas diminué de façon tangible depuis.

Il est probable qu'une part de cette augmentation du nombre d'emplois à temps partiel résulte d'une conversion d'emplois à plein temps en emplois à temps partiel. Cependant, l'évaluation de ce phénomène est impossible à court terme. Finalement, on ne peut

TABLEAU 2.8

RAISONS DONNÉES POUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT)

Année	Nombre total d'emplois à temps partiel	Raisons données pour le travail à temps partiel									
		N'a pu trouver que du travail à temps partiel		Allait à l'école		Ne voulait pas travailler à plein temps		Obligations personnelles ou familiales		Autres raisons	
	('000)	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)
1980	295	57	19,3	101	34,2	77	26,1	47	15,9	13	4,4
1981	318	88	27,7	102	32,1	76	23,9	42	13,2	10	3,1
1982	328	109	33,2	95	29,0	83	25,3	28	8,5	13	4,0
1983	360	124	34,4	105	29,2	88	24,4	33	9,2	10	2,8
1984	381	115	30,3	126	33,1	97	25,5	36	9,4	7	1,8
1985	423	131	31,0	143	33,8	100	23,6	39	9,2	9	2,1

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

que constater que l'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel (128 000) est surtout attribuable à celle du nombre de travailleurs à temps partiel involontaire (74 000) qui constituent, à eux seuls, 58 % de la hausse.

Les variations, au cours de la période, des autres raisons pour le travail à temps partiel soulèvent un certain nombre de questions. Que signifie exactement la légère baisse, en 1982, du nombre de personnes qui travaillaient à temps partiel parce qu'elles poursuivaient des études? Pourquoi le nombre de personnes qui travaillaient à temps partiel par obligations personnelles ou familiales a-t-il diminué pendant la récession et augmenté par la suite? S'agit-il de personnes qui ont été mises à pied pour permettre à d'autres personnes, peut-être plus expérimentées, de demeurer en emploi? L'analyse du travail à temps partiel selon la raison invoquée, le sexe et l'âge des travailleurs nous aidera à faire un peu de lumière sur ces questions.

2.5.1 Le travailleur n'a pu trouver que du travail à temps partiel

Comme nous l'avons noté précédemment, le phénomène du travail à temps partiel involontaire a pris de l'ampleur au cours de la récession. La ventilation, selon l'âge et le sexe, des travailleurs qui ont invoqué cette raison permet de dégager quelques conclusions.

De 1980 à 1985, des proportions équivalentes d'hommes et de femmes travaillaient à temps partiel parce qu'ils n'avaient pu trouver d'emploi à plein temps (voir tableau 2.9). Les variations annuelles vont dans le même sens que celles de l'ensemble des travailleurs ayant donné cette raison. En 1984 cependant,

TABLEAU 2.9

RAISON DONNÉE POUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC, 1980 À 1985 (NOVEMBRE SEULEMENT)

	1980		1981		1982		1983		1984		1985	
	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)	('000)	(%)
N'a pu trouver que du travail à temps partiel												
Hommes	19	21,3	30	28,3	34	33,7	34	34,7	38	33,9	35	28,0
Femmes	38	18,4	58	27,4	75	33,0	90	34,4	77	28,7	96	32,2
15-24 ans	23	18,3	34	25,0	42	29,6	48	31,4	41	24,0	43	23,5
25-54 ans	29	20,4	48	32,0	60	39,2	69	39,4	67	38,5	83	40,7
55 ans et plus	5	18,5	6	18,8	7	21,2	8	25,0	6	16,7	6	16,7
Va à l'école												
Hommes	57	64,0	61	57,5	52	51,5	51	52,0	59	52,7	74	59,2
Femmes	45	21,8	42	19,8	43	18,9	54	20,6	67	25,0	69	23,2
15-24 ans	95	75,4	95	69,9	90	63,4	97	63,4	118	69,0	132	72,1
25-54 ans	7	4,9	7	4,7	5	3,3	8	4,6	8	4,6	12	5,9
55 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ne voulait pas travailler à plein temps												
Hommes	6	6,7	9	8,5	8	7,9	9	9,2	12	10,7	12	9,6
Femmes	70	34,0	68	32,1	75	33,0	79	30,2	85	31,7	89	29,9
15-24 ans	5	4,0	5	3,7	6	4,2	6	3,9	9	5,3	6	3,3
25-54 ans	57	40,1	51	34,0	56	36,6	64	36,6	63	36,2	70	34,3
55 ans et plus	15	55,6	20	62,5	20	60,6	18	56,3	25	69,4	24	66,7
Obligations personnelles ou familiales												
Hommes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Femmes	46	22,3	42	19,8	27	11,9	33	12,6	36	13,4	39	13,1
15-24 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25-54 ans	42	29,6	39	26,0	24	15,7	30	17,1	33	19,0	35	17,2
55 ans et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres raisons												
Hommes	6	6,7	6	5,7	6	5,9	-	-	4	3,6	-	-
Femmes	7	3,4	-	-	7	3,1	7	2,7	-	-	6	2,0
15-24 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25-54 ans	8	5,6	5	3,3	8	5,2	5	2,9	-	-	5	2,5
55 ans et plus	4	14,8	4	12,5	-	-	4	12,5	4	11,1	-	-

Source: Statistique Canada, La population active (71-001), pour les mois de novembre 1980 à 1985 (données non désaisonnalisées).

relativement plus d'hommes que de femmes évoluaient dans les emplois à temps partiel malgré eux. On observe la situation inverse en 1985.

La répartition par groupe d'âge laisse transparaître des différences plus importantes. Le resserrement sur le marché du travail à plein temps engendré par la récession semble avoir contraint relativement plus de travailleurs âgés de 25 à 54 ans à accepter un emploi à temps partiel. En effet, la part de personnes de ce groupe d'âge qui travaillent à temps partiel involontairement a augmenté proportionnellement plus que les autres (voir tableau 2.9). En 1980, des parts équivalentes (environ 20 %) d'employés de chaque groupe d'âge détenaient des postes à temps partiel parce qu'ils étaient dans l'impossibilité d'en trouver un à plein temps. Cette proportion augmente chez tous les groupes d'âge au cours de la récession. En 1983, 31,4 % des jeunes travailleurs à temps partiel avaient donné cette raison pour justifier leur activité dans ce type d'emploi. Chez les travailleurs de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus, ces parts s'établissaient respectivement à 39,4 % et 25,0 %. Ainsi, le pourcentage de personnes âgées de 25 à 54 ans qui ne travaillent pas à temps partiel "par choix" a doublé de 1980 à 1985. Ce qui peut inquiéter cependant, c'est que contrairement aux autres groupes d'âge, la situation ne semble pas se rétablir à partir de 1984 chez ces travailleurs.

2.5.2 Le travailleur va à l'école

Il s'agit de la raison la plus fréquemment mentionnée parmi celles que nous avons retenues (sauf en novembre 1982 et 1983, où l'insuffisance d'emplois à plein temps prend le dessus). Environ le tiers des travailleurs à temps partiel ont donné cette

raison (voir tableau 2.8). Cette proportion a peu varié au cours de la période; elle a toutefois atteint son plus bas niveau en pleine récession (novembre 1982) alors qu'elle était de 29,0 %.

Le pourcentage des travailleurs qui donnent cette raison varie sensiblement selon le sexe et le groupe d'âge (voir tableau 2.9). Les hommes et les jeunes sont beaucoup plus susceptibles que les autres groupes socio-économiques d'occuper des emplois à temps partiel parce qu'ils fréquentent des institutions d'enseignement. Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des jeunes travailleurs (15 à 24 ans) à temps partiel ont invoqué cette raison. Il en est de même pour plus de la moitié des hommes.

En ce qui a trait aux femmes, près du cinquième d'entre elles ont mentionné les études pour expliquer l'emploi à temps partiel en début de période. En fin de période, soit en 1984 et 1985, le quart d'entre elles ont donné cette raison. Contrairement aux autres groupes, la récession ne semble pas avoir modifié cette proportion.

2.5.3 Le travailleur ne voulait pas travailler à plein temps

Malgré l'importance qu'a pris le travail à temps partiel involontaire de 1980 à 1985, la proportion de personnes qui occupent des postes à durée réduite parce qu'elles ne voulaient pas travailler à plein temps a très peu varié. En effet, environ le quart des travailleurs ont donné cette raison, de 1980 à 1985 (voir tableau 2.8).

Ce sont les personnes âgées de 55 ans et plus qui ont le plus tendance à travailler à temps partiel parce qu'elles ne désirent pas d'emploi à plein temps. Ce phénomène a d'ailleurs pris de l'ampleur au cours de la période. Alors que 55,7 % des travailleurs âgés ont donné cette raison en 1980, les deux tiers (66,7 %) sont dans cette situation en 1985. Cependant, cette proportion a varié d'une année à l'autre au cours de la période. Le niveau le plus élevé a été atteint en 1984 où il s'élevait à 69,4 %. Cette croissance de la préférence des personnes âgées pour le travail à temps partiel peut découler d'un intérêt plus marqué pour un retrait progressif de la population active à mesure que le travailleur vieillit. Ce phénomène peut également résulter de l'attrait du travailleur qui a atteint l'âge de la retraite de demeurer sur le marché du travail.

Les travailleurs âgés de 25 à 54 ans et les femmes sont également nombreux à donner cette raison. Cependant, leur importance a diminué au cours de la période: en 1980, c'était le cas de 40,1 % des travailleurs de 25 à 54 ans et de 34,0 % des femmes; en 1985, ces proportions s'établissaient respectivement à 34,3 % et 29,9 %.

2.5.4 Obligations personnelles ou familiales

En 1980, 15,9 % des travailleurs à temps partiel occupaient ce type d'emploi parce qu'ils avaient des obligations personnelles ou familiales (voir tableau 2.8). En 1985, cette proportion baissait à 9,2 %. La totalité de ces personnes sont des femmes âgées de 25 à 54 ans (voir tableau 2.9) En début de période, ceci correspondait à 22,3 % des femmes en poste à temps partiel et à 29,6 % de l'ensemble des travailleurs à temps partiel de 25 à 54

ans. Ces proportions ont atteint un minimum pendant la récession où elles ont diminué de moitié; elles s'établissaient respectivement à 8,5 % (tableau 2.8), 11,9 % et 15,7 % (tableau 2.9). Elles ont légèrement augmenté en novembre 1983 et peu varié par la suite.

2.6 RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Dans ce chapitre, les résultats de plusieurs enquêtes sur la population active ont permis de tracer l'évolution de l'effectif et des caractéristiques des travailleurs à temps partiel au Québec, de 1980 à 1985.

De novembre 1980 à novembre 1985, le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 43,4 %, passant de 295 000 à 423 000.

Le nombre d'emplois à plein temps n'a pas évolué de façon semblable, de sorte que l'emploi à temps partiel représente 14,8 % de l'emploi total au Québec en 1985 par opposition à 11,0 % en 1980. De plus, l'augmentation du nombre d'emplois à durée réduite est responsable de près de 80 % de la hausse de l'emploi total au Québec de 1980 à 1985.

À peu près tous les groupes socio-économiques sont plus susceptibles de travailler à temps partiel en fin de période qu'ils ne l'étaient au début. Tout au long de la période, les femmes, lesjeunes et les célibataires constituent cependant les groupes qui ont le plus tendance à évoluer dans ce type d'emploi.

La composition de l'ensemble des travailleurs à temps partiel a très peu varié. Les femmes occupent plus des deux tiers de ces emplois, les jeunes plus de 40 % et les travailleurs mariés environ la moitié.

De façon globale, le travail à temps partiel s'effectue sur une base majoritairement volontaire. Cependant, la récession économique a provoqué une modification du marché du travail à temps partiel en faisant croître de façon appréciable l'emploi à temps partiel involontaire. De plus, en 1985, l'importance de ce phénomène n'avait pas diminué de façon tangible. Les travailleurs à temps partiel qui semblent les plus affectés par cette situation sont âgés de 25 à 54 ans, peu importe le sexe.

Partie II - Selon le sondage Omnibus

Chapitre 3 - Le marché québécois du travail à temps partiel en 1985

L'évolution du marché du travail à temps partiel à Québec ainsi que quelques résultats relatifs aux caractéristiques des Québécois qui occupent ces emplois ont fait l'objet du chapitre précédent et ce, à partir des données de l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

Dans ce chapitre, c'est à partir des résultats du sondage Omnibus de l'automne 1985 que sera décrit le marché québécois du travail à temps partiel. En plus de dégager le profil du travailleur à temps partiel selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la raison qui l'amène à travailler à temps partiel, nous aborderons des facteurs tels que le nombre d'années d'études, la profession, la situation familiale et le taux de salaire horaire. La situation familiale sera étudiée selon la présence de dépendants économiques ou d'un conjoint, l'occupation de ce dernier et, finalement, selon le taux de salaire horaire.

3.1 SELON LE SEXE ET L'ÂGE[1]

Au Québec, 13,8 % de la population au travail occupent un emploi à temps partiel en 1985 (voir tableau 3.1). Près du quart (23,8 %) des femmes en emploi évoluent dans ce genre de poste, alors que cette proportion ne s'établit qu'à 7,4 % chez les hommes.

---

1. La comparaison des distributions qui apparaissent aux tableaux 2.4 et 3.1 révèle une grande similitude des données du sondage Omnibus par rapport à celles de l'enquête sur la population active (EPA). Il est à noter que l'EPA interroge les personnes âgées de 15 ans et plus, alors que le sondage Omnibus s'adresse à celles âgées de 18 ans et plus.

TABLEAU 3.1

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-24 ans	29,9	32,4	30,1
25-44 ans	3,5	20,5	10,1
45-54 ans	1,0*	21,1	8,2
55 ans et plus	7,9*	30,0	15,7
Total	7,4	23,8	13,8

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Ce sont les jeunes, aussi bien les filles que les garçons, et les femmes âgées de 55 ans et plus qui s'avèrent les plus susceptibles d'évoluer dans des postes à temps partiel: environ 30 % de chacun de ces groupes de travailleurs occupent ce type d'emploi (respectivement 32,4 %, 29,9 % et 30,0 %) (voir tableau 3.1). La situation diffère cependant chez la main-d'oeuvre âgée de 25 à 54 ans: 20,5 % des femmes de 25 à 44 ans détenant un emploi et 21,1 % de celles de 45 à 54 ans travaillent à temps partiel, alors que ces proportions sont très faibles chez les hommes.

Le poids respectif de ces catégories dans l'ensemble des travailleurs et des travailleuses à temps partiel donne une perspective qui diffère légèrement de ce qui précède. Les jeunes hommes (18-24 ans) représentent 60,3 % de la population masculine occupée à temps partiel, alors que ceux âgés de 25 à 44 ans en

représentent 27,3 % (voir tableau 3.2). En ce qui a trait aux femmes, ce sont celles de 25 à 44 ans qui sont les plus nombreuses: elles constituent 48,1 % de l'ensemble des travailleuses à temps partiel. Finalement, les jeunes femmes comptent pour 28,5 % de cette population.

De façon globale, les femmes constituent 67,8 % de la main-d'oeuvre occupée à temps partiel. Les jeunes (18-24 ans) représentent 38,8 % de cette population, répartis également entre les hommes et les femmes. On retrouve un pourcentage semblable (41,4 %) de personnes âgées de 25 à 44 ans. Chez ce groupe, il s'agit principalement de femmes (78,8 %). Enfin, les deux dernières catégories (45-54 ans et 55 ans et plus) regroupent respectivement 10,1 % et 9,7 % de la main-d'oeuvre à temps partiel.

TABLEAU 3.2

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
18-24 ans	60,3	(50,1)	28,5	(49,9)	38,8	(100,0)
25-44 ans	27,3	(21,2)	48,1	(78,8)	41,4	(100,0)
45-54 ans	2,5*	(7,8)*	13,7	(92,2)	10,1	(100,0)
55 ans et plus	9,9*	(32,7)*	9,6*	(67,3)	9,7	(100,0)
Total	100,0	(32,2)	100,0	(67,8)	100,0	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

L'analyse du phénomène du travail à temps partiel selon l'état matrimonial donnera une image encore plus précise des hommes et des femmes évoluant sur ce marché.

3.2 SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL

Les femmes célibataires ou mariées ont plus tendance que les autres femmes en emploi à travailler à temps partiel. Le quart des travailleuses dont l'état matrimonial est "marié" ou "célibataire" occupent des postes à temps partiel (respectivement 24,9 % et 25,9 %) (voir tableau 3.3). Cette proportion s'établit à 13,5 % chez les femmes d'un autre statut marital (séparée, divorcée et veuve). Plus de la moitié (56,5 %) des travailleuses à temps partiel sont mariées et 36,6 % sont célibataires. Finalement, la majorité de la main-d'oeuvre mariée à temps partiel est constituée de femmes (84,0 %).

La situation chez les hommes est différente. En effet, on remarque que seuls les hommes célibataires sont susceptibles de travailler à temps partiel: 19,0 % d'entre eux le font. Ils représentent 49,6 % des célibataires (hommes et femmes) qui occupent ce type de poste et 76,2 % de la main-d'oeuvre masculine à temps partiel. Ce dernier résultat concorde avec ce que nous avons vu précédemment, à savoir que les jeunes hommes représentent une part importante de la population masculine occupée à temps partiel.

TABLEAU 3.3

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC
(en pourcentage)

État matrimonial	Hommes	Femmes	Total
Marié	2,6*	24,9	10,6
Célibataire (jamais marié)	19,0	25,9	21,9
Autres (séparé, divorcé, veuf)	1,9*	13,5	7,6

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 3.4

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC
(en pourcentage)

État matrimonial	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Marié	22,7*	(16,0)*	56,5	(84,0)	45,6	(100,0)
Célibataire (jamais marié)	76,2	(49,6)	36,6	(50,4)	49,4	(100,0)
Autres (séparé, divorcé, veuf)	1,1*	(7,0)*	6,9*	(93,0)	5,0*	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

3.3 SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES

De façon globale, on note que plus les gens sont scolarisés, plus ils sont susceptibles de travailler à temps partiel et ce, peu importe le sexe (voir tableau 3.5). Cependant, cette tendance n'augmente pas de façon constante avec le niveau de scolarité. En effet, on note un bond considérable dans la proportion de travailleurs qui occupent un emploi à durée réduite lorsqu'on passe du secondaire (8 à 12 années) au collégial (13 à 15 années). Ce phénomène est perceptible et chez les hommes et chez les femmes. L'explication possible de ce bond peut résider dans la forte proportion de jeunes qui travaillent à temps partiel et dans la tendance à combiner travail et études. Finalement, on note une proportion à peu près égale de travailleurs à temps partiel chez les personnes ayant de 13 à 15 années d'études et celles ayant 16 années et plus.

TABLEAU 3.5

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre d'années d'études	Hommes	Femmes	Total
7 années et moins	3,5*	14,5*	6,8*
8 à 12 années	3,8*	19,7	10,3
13 à 15 années	11,5	29,2	19,6
16 années et plus	12,5	30,5	18,6
Total	7,4	23,8	13,8

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La composition de l'ensemble de la main-d'oeuvre à temps partiel selon le sexe et le nombre d'années d'études fait ressortir d'autres phénomènes intéressants. À l'exception des personnes les moins scolarisées, des pourcentages à peu près équivalents de personnes appartenant à chacun des niveaux de scolarité travaillent à temps partiel. Cette répartition change cependant selon le sexe. La proportion d'hommes qui occupent des postes à durée réduite augmente avec le nombre d'années d'études, alors que chez les femmes, on observe le phénomène inverse (voir tableau 3.6).

TABLEAU 3.6

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre d'années d'études	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
7 années et moins	5,5*	(36,4)*	4,6*	(63,6)*	4,9*	(100,0)
8 à 12 années	22,9*	(21,5)	39,7	(78,5)	34,3	(100,0)
13 à 15 années	31,9	(31,9)	32,2	(68,1)	32,1	(100,0)
16 années et plus	39,6	(44,4)	23,6	(55,6)	28,7	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

3.4 SELON LE SEXE ET LA PROFESSION

Les personnes qui évoluent dans des emplois à temps partiel appartiennent à un nombre restreint de catégories de professions[2]. Globalement, ce sont les travailleurs spécialisés dans les

2. Plusieurs grands groupes de professions ont dû être réunis afin d'obtenir des résultats significatifs. Une description des professions incluses dans les différentes catégories apparaît à l'annexe 2.

services qui s'avèrent les plus susceptibles d'occuper des postes à temps partiel: 25,1 % d'entre eux évoluent dans ce type d'emploi. Viennent ensuite le personnel administratif (18,2 %), les travailleurs spécialisés dans la vente (16,9 %), de même que les directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants et personnel médical (17,0 %). Finalement, une très faible proportion de travailleurs d'autres professions détiennent ce type de poste (voir tableau 3.7).

Ce profil de professions ne change pas lorsque les travailleurs sont répartis selon le sexe. Cependant, dans toutes ces catégories, les femmes sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de travailler à temps partiel.

Le fait qu'un groupe de professions présente une forte proportion de travailleurs à temps partiel ne signifie pas que ces derniers aient un poids important dans l'ensemble des travailleurs à temps partiel. Ainsi, ce sont les travailleurs de la première catégorie (directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants et personnel médical) qui sont les plus nombreux à occuper ces emplois: ils en détiennent près du tiers (30,9 %). On retrouve ensuite le personnel administratif (24,6 %), les travailleurs spécialisés dans les services (22,2 %) et les travailleurs spécialisés dans la vente (14,8 %) (voir tableau 3.8).

Dans chacun de ces groupes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. De plus, dans certaines catégories, on relève des écarts considérables. Ainsi, la grande majorité (95,4 %) du personnel administratif occupé à temps partiel est composée de

TABLEAU 3.7

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LA PROFESSION, QUÉBEC
(en pourcentage)

Profession	Hommes	Femmes	Total
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc. (Gr. groupes 11, 21, 23, 27 et 31)	10,8	25,7	17,0
Personnel administratif et travailleurs assimilés (Gr. groupe 41)	4,3*	21,6	18,2
Travailleurs spécialisés dans la vente (Gr. groupe 51)	10,7*	31,2	16,9
Travailleurs spécialisés dans les services (Gr. groupe 61)	17,6	37,0	25,1
Autres professions	1,8*	9,7*	3,2*
Total	7,4	23,8	13,8

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

femmes, alors qu'elles représentent 63,0 % du premier groupe de professions (directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.), également occupés à temps partiel. Dans les autres groupes de professions, la distribution selon le sexe est mieux partagée.

Finalement, parmi les hommes qui évoluent dans des emplois à durée réduite, 35,6 % occupent des postes de directeurs,

TABLEAU 3.8

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PROFESSION, QUÉBEC
(en pourcentage)

Profession	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.) (Gr. groupes 11, 21, 23, 27 et 31)	35,6	(37,0)	28,7	(63,0)	30,9	(100,0)
Personnel administratif et travailleurs assimilés (Gr. groupe 41)	3,6*	(4,6)*	34,6	(95,4)	24,6	(100,0)
Travailleurs spécialisés dans la vente (Gr. groupe 51)	20,4*	(44,2)	12,2	(55,8)	14,8	(100,0)
Travailleurs spécialisés dans les services (Gr. groupe 61)	29,7	(42,9)	18,7	(57,1)	22,2	(100,0)
Autres professions	10,8*	(47,3)*	5,7*	(52,7)*	7,4*	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc., et 29,7 % sont des travailleurs spécialisés dans les services. Chez les femmes, 34,6 % sont employées comme personnel administratif, 28,7 % comme directrices, administratrices, travailleuses en sciences, enseignantes, personnel médical, etc., 18,7 % comme travailleuses spécialisées dans les services et 12,2 % dans la vente.

3.5 SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE

Outre l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, très peu d'enquêtes permettent d'analyser le phénomène du travail à temps partiel au Québec selon la situation familiale. Le sondage Omnibus, qui s'adresse spécifiquement à la population québécoise, permet une telle analyse.

Ainsi, l'étude du marché québécois du travail à temps partiel selon la situation familiale a été effectuée à l'aide de variables telles que la présence de dépendants économiques, la présence d'un conjoint et son occupation principale. L'analyse de celles-ci permettra de mieux circonscrire certains phénomènes déjà observés.

3.5.1 La présence de dépendants économiques

La tendance à travailler à temps partiel varie selon le nombre de dépendants économiques. De façon globale, les travailleurs qui n'ont pas de dépendant sont plus susceptibles d'évoluer dans des postes à temps partiel; 19,5 % de la main-d'oeuvre occupée sans personnes à charge occupent ce genre d'emploi. Cette proportion s'établit à 7,9 % chez les travailleurs ayant des dépendants économiques (voir tableau 3.9). Ce résultat concorde avec le fait que les jeunes et les célibataires sont plus susceptibles que les autres travailleurs d'occuper des postes à durée réduite.

TABLEAU 3.9

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre de dépendants économiques	Hommes	Femmes	Total
Sans dépendants économiques	14,0	24,9	19,5
Avec dépendants économiques	2,6	20,7	7,9
Total	7,4	23,8	13,8

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Cependant, cet écart est beaucoup moins prononcé chez les femmes où des proportions à peu près équivalentes de travailleuses détiennent des postes à durée réduite. Alors que 24,9 % des femmes au travail sans personnes à charge sont employées à temps partiel, cette proportion s'établit à 20,7 % chez celles ayant des dépendants économiques.

Chez les hommes, ce sont ceux qui n'ont pas de dépendant qui s'avèrent les plus susceptibles de travailler à temps partiel. Alors que 7,4 % de tous les hommes au travail occupent un poste à temps partiel, cette proportion s'établit à 14,0 %, soit le double, chez ceux qui n'ont pas de dépendant.

Finalement, près des trois quarts (72,6 %) des personnes employées à temps partiel n'ont aucun dépendant (voir tableau 3.10), ce phénomène étant cependant moins prononcé chez les femmes.

TABLEAU 3.10

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre de dépendants économiques	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Sans dépendants économiques	79,1	(35,1)	69,5	(64,9)	72,6	(100,0)
Avec dépendants économiques	20,9*	(24,4)	30,5	(75,6)	27,4	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

3.5.2 La présence d'un conjoint et son occupation

La présence de dépendants économiques est reliée à celle d'un conjoint. On devrait donc s'attendre à ce que les résultats relatifs à chacune de ces variables soient semblables. C'est en effet ce que nous obtenons: les travailleurs sans conjoint sont plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel. Ce phénomène est d'ailleurs plus prononcé chez les hommes que chez les femmes. Alors qu'une très faible proportion de la population masculine au travail ayant un conjoint occupe un poste à durée réduite, 19,6 % des hommes sans conjoint travaillent à temps partiel (voir tableau 3.11). Chez les femmes, ces proportions s'établissent respectivement à 22,8 % et 26,1 %.

TABLEAU 3.11

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence d'un conjoint	Hommes	Femmes	Total
Avec conjoint	2,6*	22,8	10,2
Sans conjoint	19,6	26,1	22,4
Total	7,4	23,8	13,8

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 3.12

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence d'un conjoint	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Avec conjoint	24,9*	(15,6)	64,0	(84,4)	51,4	(100,0)
Sans conjoint	75,1	(49,7)	36,0	(50,3)	48,6	(100,0)
Total	100,0	(32,2)	100,0	(67,8)	100,0	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La composition de la main-d'oeuvre à temps partiel selon la présence (ou l'absence) d'un conjoint fait apparaître de nombreux phénomènes. D'abord, cette population est composée à 48,6 % de travailleurs sans conjoint. Dans ce dernier groupe, on retrouve autant d'hommes (49,7 %) que de femmes (50,3 %). En répartissant les travailleurs selon le sexe, on note que 75,1 % des hommes qui travaillent à temps partiel n'ont pas de conjoint, alors que c'est l'inverse chez les femmes (64,0 % ont un conjoint). Finalement, la majorité des conjoints des travailleurs à temps partiel ont un emploi (69,1 % des travailleurs et 94,5 % des travailleuses) (voir tableau 3.13).

TABLEAU 3.13

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL AYANT UN CONJOINT, SELON LE SEXE ET L'OCCUPATION PRINCIPALE DU CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Occupation principale du conjoint	Hommes	Femmes	Total
Emploi	69,1	94,5	90,5
Chômage	-	1,5*	1,2*
Retraite	-	2,9*	2,4*
Études à plein temps	8,8*	-	1,4*
Aux soins de la maison	22,0*	-	3,4*
Invalide, malade ou accidenté(e)	-	1,2*	1,0*
Bien-être social	-	-	-

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

3.6 SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE

Contrairement à la plupart des enquêtes contenant des données sur la situation familiale des travailleurs, le sondage Omnibus, mené à l'automne 1985, a recueilli de l'information qui permet de calculer le taux de salaire horaire. Dans le cas des travailleurs à temps partiel, il est préférable d'utiliser la rémunération sur une base horaire plutôt que le salaire hebdomadaire ou le revenu annuel. De cette façon, les résultats concernant les gains ne sont pas influencés par le nombre d'heures qu'une personne travaille dans une semaine ou une année. Par exemple, en utilisant le revenu hebdomadaire, on pourrait conclure que des proportions importantes de travailleurs gagnant un faible salaire occupent des postes à temps partiel. Cette constatation pourrait suggérer que les postes à temps partiel sont moins "payants" que les autres. Cependant, puisque les personnes qui évoluent dans des postes à temps partiel ont une durée hebdomadaire de travail inférieure à la moyenne, il est plausible que leur rémunération hebdomadaire soit également plus faible. Ainsi, le niveau du salaire d'une personne qui travaille à temps partiel sur une base autre que la base horaire ne permet pas d'apprécier sa capacité de gain par rapport à l'ensemble des travailleurs. L'utilisation du taux de salaire horaire permet donc une analyse plus pertinente.

Dans le cadre du sondage Omnibus, les questions relatives à la rémunération portaient sur le salaire hebdomadaire brut ainsi que sur le nombre d'heures habituellement travaillées dans une semaine. Le résultat de la division de ces deux variables, pour chaque travailleur, correspond au taux de salaire horaire; les travailleurs ont été répartis selon les classes de taux de salaire horaire qui apparaissent au tableau 3.14.

De façon générale, les proportions de travailleurs à temps partiel sont plus élevées dans les emplois offrant de faibles salaires horaires. De même, la proportion de travailleurs qui évoluent dans des postes à durée réduite diminue lorsqu'on se déplace vers des classes de taux de salaire horaire plus élevés. Ainsi, 27,5 % de la main-d'oeuvre en emploi gagnant moins de 6,00 $ l'heure occupent un poste à temps partiel. Cette proportion s'établit à 17,1 % chez les personnes touchant de 6,00 $ à 8,99 $ l'heure, à 13,4 % chez celles dont la rémunération horaire s'établit entre 9,00 $ et 11,99 $ et à 7,6 % chez les travailleurs gagnant 12,00 $ et plus de l'heure (voir tableau 3.14).

TABLEAU 3.14

PROPORTION DES TRAVAILLEURS
QUI OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Taux de salaire horaire	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6,00 $	25,3	29,3	27,5
6,00 $ à 8,99 $	12,0	22,9	17,1
9,00 $ à 11,99 $	4,0*	25,3	13,4
12,00 $ et plus	4,0*	20,3	7,6
Total	7,4	23,8	13,8

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Il n'en va pas de même pour les travailleuses. Bien que celles dont la rémunération est la plus faible soient plus susceptibles que les autres d'occuper des postes à temps partiel, l'importance de ce phénomène est moins marquée que dans l'ensemble de la population à temps partiel. Ainsi, la situation salariale des travailleuses à temps partiel, par rapport à l'ensemble des travailleuses, est mieux partagée que celle de l'ensemble des personnes acceptant des emplois de durée réduite par rapport à la population totale occupée.

Le fait que la probabilité de travailler à temps partiel diminue à mesure que la rémunération horaire augmente peut découler de plusieurs facteurs. Il est possible que les postes à durée réduite soient moins payants que les autres. Nous ne pouvons exclure cette hypothèse. Cependant, les caractéristiques mêmes des personnes les plus susceptibles d'occuper ces emplois peuvent également fournir une explication à ce phénomène. En effet, nous avons vu que les jeunes avaient une propension plus élevée que les autres à travailler à temps partiel. Le salaire qu'une personne reçoit augmente, entre autres, avec l'expérience qu'elle acquiert sur le marché du travail. L'expérience étant fortement et positivement corrélée avec l'âge, la rémunération des jeunes peut être inférieure à celle de leurs aînés parce qu'ils possèdent peu ou pas d'expérience de travail.

L'étude de la composition de l'ensemble des travailleurs à temps partiel selon le salaire horaire conduit à des résultats semblables aux précédents. C'est-à-dire que de façon globale, on compte de moins en moins de personnes occupées à temps partiel à mesure que le taux de salaire augmente (voir tableau 3.15). Cependant, cette situation diffère lorsqu'on se concentre sur les travailleurs de chaque sexe. On retrouve des pourcentages équivalents

d'hommes dans les deux premières classes de taux de salaire; ces proportions diminuent avec les salaires horaires de 9,00 $ à 11,99 $ et de 12,00 $ et plus. Chez les femmes, on note une répartition égale par classe de salaire, à une exception près: elles sont moins nombreuses dans la classe de salaire la plus élevée. Finalement, comme nous l'avons déjà noté, la main-d'oeuvre à temps partiel compte davantage de femmes que d'hommes et ce, dans toutes les classes salariales.

TABLEAU 3.15

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE[1], QUÉBEC
(en pourcentage)

Taux de salaire horaire	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 6,00 $	36,5	(39,6)	24,6	(60,4)	29,6	(100,0)
6,00 $ à 8,99 $	32,2	(37,5)	25,4	(62,3)	27,6	(100,0)
9,00 $ à 11,99 $	9,6*	(16,4)	23,3	(83,6)	18,9	(100,0)
12,00 $ et plus	21,7*	(41,5)	14,5	(58,5)	16,8	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui n'ont pas répondu, des personnes dont le salaire ou la durée du travail était variable et des personnes ne connaissant pas leur salaire.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

3.7 SELON LE SEXE ET LA RAISON DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Les réponses à la question relative à la raison pour laquelle les personnes travaillent à temps partiel permettent de faire une constatation importante, à savoir que la majorité des personnes qui occupent des postes à temps partiel le font sur une base volontaire.

En effet, seulement un cinquième (21,5 %) des personnes qui travaillent à temps partiel le font parce qu'elles n'ont pu trouver d'emploi à plein temps (voir tableau 3.16)[3]. Près du tiers (32,1 %) des postes à durée réduite sont occupés par des travailleurs et travailleuses désirant ce type d'emploi. Finalement, 39,5 % des emplois à temps partiel sont détenus par des personnes que d'autres activités empêchent de travailler à plein temps.

Une fois de plus, on note des différences entre les travailleurs et les travailleuses qui occupent des emplois à temps partiel. Chez les hommes, près des deux tiers (65,9 %) le font parce que leurs activités les empêchent de travailler à plein temps. Chez les femmes, le désir d'occuper des emplois à durée réduite constitue la raison la plus fréquemment citée; 41,3 % des travailleuses ont répondu en ce sens.

---

3. Cette proportion est plus faible que celle relevée par l'Enquête sur la population active (EPA) de novembre 1985, qui s'établissait à 31,0 %. Cet écart peut provenir de certaines différences entre les échantillons de l'EPA et du sondage Omnibus.

TABLEAU 3.16

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA RAISON DONNÉE POUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, QUÉBEC
(en pourcentage)

Raison donnée pour le travail à temps partiel	Hommes	Femmes	Total
N'a pu trouver d'emploi à plein temps	17,9*	23,2	21,5
Voulait un emploi à temps partiel	12,8*	41,3	32,1
Avait d'autres activités qui empêchaient de travailler à plein temps	65,9	27,0	39,5
Autres raisons	2,2*	2,0*	2,1*

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

3.8 RÉSUMÉ ET CONCLUSION

En 1985, 13,8 % de la main-d'oeuvre au travail occupent un emploi à temps partiel. L'analyse des données du sondage Omnibus a permis de faire ressortir les caractéristiques des Québécois évoluant dans ce type d'emploi. Pour chacune des variables étudiées (sexe, âge, état matrimonial, etc.), l'analyse a été effectuée de deux façons: en termes relatifs et en termes absolus.

L'analyse des données en termes relatifs, c'est-à-dire l'étude des caractéristiques des travailleurs à temps partiel par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre du Québec, a permis d'identifier les groupes de travailleurs auxquels appartiennent les personnes les plus susceptibles d'occuper des postes à durée réduite. Ainsi, par rapport à l'ensemble de la population au travail, les femmes, les jeunes, les célibataires, les travailleurs ayant plus de 12 années d'études, les travailleurs spécialisés dans les services, ainsi que les personnes sans dépendants économiques et celles sans conjoint s'avèrent plus susceptibles que les autres travailleurs d'occuper des postes à temps partiel.

Il ressort également de cette analyse qu'il est plus probable de retrouver des emplois à temps partiel parmi ceux qui sont les moins rémunérateurs. Il s'agit cependant d'une observation. Cela ne signifie absolument pas que le fait que l'emploi soit à temps partiel explique le fait qu'il soit moins rémunérateur.

L'analyse des données en termes absolus a permis de connaître les caractéristiques mêmes des travailleurs à temps partiel. Ainsi, les deux tiers de cette main-d'oeuvre sont constitués de femmes. Les jeunes représentent un pourcentage considérable de travailleurs à temps partiel (38,8 %), mais les personnes âgées de 25 à 44 ans sont légèrement plus nombreuses (41,4 %). On compte un pourcentage à peu près équivalent de personnes célibataires (49,4 %) et mariées (45,6 %). Les travailleurs ayant moins de huit années de scolarité sont sous-représentés dans l'ensemble de la main-d'oeuvre à temps partiel. Parmi les travailleurs à temps partiel, on retrouve davantage de personnes du premier groupe de professions (directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.) que des autres groupes, soit

environ le tiers. En ce qui a trait aux caractéristiques familiales, on note que les travailleurs à temps partiel sont surtout des personnes sans dépendants économiques (72,6 %). Cependant, ils ont un conjoint dans une proportion de 51,4 %. Enfin, le pourcentage de travailleurs à temps partiel diminue à mesure que le taux de salaire horaire augmente.

En terminant, il est important de noter que le travail à temps partiel au Québec s'effectue sur une base majoritairement volontaire.

Chapitre 4 - L'intérêt des Québécois pour le travail à temps partiel

La connaissance de l'intérêt des Québécois pour le travail à temps partiel revêt un caractère particulier. Dans un contexte où l'on se préoccupe de mettre tout en oeuvre pour lutter contre le chômage, la réduction volontaire du temps de travail s'avère un moyen favorable à la création et au partage d'emplois.

Comme il a été mentionné au chapitre 1, cinq questions du sondage Omnibus de l'automne 1985 concernaient spécifiquement l'intérêt des Québécois pour le travail à temps partiel. On demandait d'abord aux gens s'ils seraient intéressés à travailler (ou à continuer de travailler) à temps partiel. Lorsque les personnes répondaient par l'affirmative, on les interrogeait sur les conditions générales de ce travail, c'est-à-dire le nombre hebdomadaire d'heures qu'elles souhaiteraient travailler et le salaire hebdomadaire qu'elles accepteraient pour les heures travaillées. Une dernière question couvrait des conditions de travail particulières. On demandait aux personnes ayant démontré de l'intérêt pour le travail à temps partiel si elles accepteraient un emploi où chacun des avantages suivants serait exclu: vacances payées, congés de maladie payés, possibilité de se syndiquer, sécurité d'emploi et possibilité de bénéficier de l'assurance-chômage. Quant aux personnes non intéressées au travail à temps partiel, on leur demandait les raisons de leur manque d'intérêt.

Ce chapitre est divisé en trois sections. La première présente une vue d'ensemble de l'intérêt des Québécois pour le travail à temps partiel et le profil des personnes intéressées à ce mode de travail. Les deuxième et troisième sections portent

respectivement sur les travailleurs à plein temps intéressés à l'emploi à temps partiel et sur les personnes qui n'étaient pas en emploi au moment de l'enquête mais qui sont également attirées par un poste à durée réduite.

Ces catégories de personnes seront étudiées selon certaines caractéristiques telles que le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le nombre d'années d'études, la profession, la situation familiale, le taux de salaire horaire et les conditions selon lesquelles ces personnes accepteraient un emploi à durée réduite. Les résultats relatifs à l'intérêt des travailleurs à plein temps pour le temps partiel en 1985 seront mis en parallèle avec ceux de l'année 1980[1]. Cette comparaison permettra d'établir si la main-d'oeuvre occupée à plein temps s'avère plus attirée que dans le passé par une réduction de la semaine de travail.

4.1 VUE D'ENSEMBLE

Il est surprenant de constater l'importante proportion de la population québécoise âgée de 18 ans et plus qui démontre de l'intérêt pour le travail à temps partiel. Plus du tiers (34,2 %) des personnes interrogées ont répondu affirmativement à la question: "Seriez-vous intéressé(e) à travailler (ou continuer à travailler) à temps partiel?"[2] (voir tableau 4.1); 57,3 % de ces

---

1. Voir: Bureau de la statistique du Québec, Service de la population et de l'emploi, Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi, décembre 1983, chapitre 4, pp. 47-88.

2. Si on ajoute à ce nombre les personnes qui ont répondu "ça dépend", la proportion atteint près de quarante pour cent (38,9 %). Pour simplifier l'analyse et pour permettre la comparaison avec les résultats de l'étude antérieure, il ne sera pas tenu compte, dans l'ensemble du chapitre, des personnes qui ont répondu "ça dépend". Il serait cependant fort intéressant de connaître le profil des personnes ayant donné cette réponse.

personnes occupaient un emploi au moment de l'enquête, dont 56,4 % à plein temps.

Les femmes et les jeunes sont plus susceptibles que les autres groupes de travailleurs de s'intéresser au travail à temps partiel. Chez les femmes, 40,5 % ont démontré de l'intérêt pour ce type de travail comparativement à 26,1 % chez les hommes. De plus, celles-là représentent 60,8 % de l'ensemble des personnes intéressées au temps partiel. En ce qui a trait aux jeunes, 58,3 % d'entre eux s'intéressent à ce type d'emploi. On note également que la proportion de répondants qui démontrent de l'intérêt pour ce mode de travail diminue avec l'âge. Par rapport à leur importance dans la population totale, les jeunes sont surreprésentés dans le groupe de personnes attirées par le travail de courte durée. Cependant, ce sont les personnes âgées de 25 à 44 ans qui sont les plus nombreuses. Elles composent la moitié (50,6 %) de ce groupe.

De façon générale, les personnes intéressées au travail à temps partiel sont prêtes à se priver de vacances annuelles payées, de congés de maladie payés et de la possibilité de se syndiquer et ce, dans une proportion d'environ 65 %. De façon plus spécifique, les proportions de personnes intéressées au travail à temps partiel qui sont prêtes à abandonner les trois conditions mentionnées précédemment s'établissent respectivement à 67,0 %, 63,1 % et 67,7 %. En ce qui concerne la sécurité d'emploi, les avis sont partagés. En effet, la moitié des personnes intéressées par le travail à temps partiel accepteraient ce type d'emploi en l'absence de la sécurité d'emploi. Finalement, la possibilité d'être admissible à l'assurance-chômage constitue une condition nécessaire à l'acceptation d'un emploi à temps partiel: seulement le tiers (32,1 %) des répondants accepteraient ce genre de poste en l'absence de cette condition.

TABLEAU 4.1

PROPORTION ET DISTRIBUTION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE ÂGÉE DE 18 ANS ET PLUS, INTÉRESSÉE PAR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES
(en pourcentage)

Caractéristiques	Proportion	Distribution
ENSEMBLE	34,2	100,0
Sexe:		
Hommes	26,1	39,2
Femmes	40,5	60,8
Groupe d'âge:		
18-24 ans	58,3	28,4
25-44 ans	37,1	50,6
45-54 ans	24,4	10,3
55 ans et plus	16,7	10,7
Statut vis-à-vis du marché du travail:		
En emploi:	33,9	57,3
Plein temps	23,7	56,4
Temps partiel	76,9	43,6
Sans emploi	n.a.p.	42,7
Conditions générales de l'emploi à temps partiel:		
Durée[1] [2]:		
Moins de 20 semaines	n.a.p.	26,4
20 à 24 semaines	n.a.p.	38,1
25 à 29 semaines	n.a.p.	14,9
30 semaines et plus	n.a.p.	19,0
Acceptation en l'absence de:		
Vacances annuelles payées	n.a.p.	67,0
Congés maladie payés	n.a.p.	63,1
Possibilité de se syndiquer	n.a.p.	67,7
Sécurité d'emploi	n.a.p.	47,9
Possibilité d'être couvert par l'assurance-chômage	n.a.p.	32,1

Raisons du désintérêt	Distribution des personnes non intéressées au temps partiel
Pas assez payant	31,9
Soins de la maison ou incapacité de travailler	22,7
Pas possible dans le domaine	15,4
À la retraite	10,9
Conditions de travail	6,7
Autres	11,8

1. À l'exclusion des personnes actuellement en poste à temps partiel.
2. Ne totalise pas 100,0 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

On note enfin que la majorité (79,4 %) des personnes intéressées par un emploi à temps partiel désireraient travailler moins de 30 heures par semaine, alors que près des deux tiers (64,5 %) voudraient travailler moins de 25 heures.

Un phénomène qui retient l'attention est la raison pour laquelle près des deux tiers (60,6 %) de la population québécoise âgée de 18 ans et plus ne présentent pas d'intérêt pour le travail à temps partiel. La raison la plus fréquemment invoquée est d'ordre pécuniaire: 31,9 % considèrent que ce type d'emploi n'est pas assez rémunérateur; 22,7 % sont aux soins de la maison ou dans l'incapacité de travailler et 15,4 % ont déclaré qu'il n'est pas possible de travailler à temps partiel dans leur domaine. Des proportions égales de personnes ont mentionné qu'elles étaient à la retraite (10,9 %) ou ont donné une autre raison (11,8 %). Finalement, il semble que les conditions de travail ne soient pas la cause du manque d'intérêt pour l'emploi à temps partiel; seulement 6,7 % de personnes ont répondu en ce sens.

4.2 INTÉRÊT DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS POUR L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Parmi les personnes qui ont démontré de l'intérêt pour le travail à temps partiel, 57,3 % étaient en emploi au moment de l'enquête (voir tableau 4.1). Cette dernière population est composée de travailleurs à temps partiel (43,6 %)[3] et de travailleurs à

---

3. Il est à noter que la majorité (76,9 %) des travailleurs à temps partiel sont intéressés à continuer à travailler dans ce type d'emploi.

plein temps (56,4 %). Les travailleurs à plein temps représentent 32,3 % des personnes attirées par le travail à temps partiel.

Dans cette section, nous analyserons en profondeur la catégorie des travailleurs à plein temps intéressés par l'emploi à temps partiel. Pour ce faire, nous procéderons selon la démarche utilisée dans l'étude antérieure du Bureau de la statistique du Québec sur le même sujet, portant sur l'année 1980, et intitulée: Travail à temps partiel: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi (BSQ, 1983). Ainsi, nous tenterons de répondre aux questions suivantes: qui sont ces personnes qui désirent travailler à temps partiel? Possèdent-elles des caractéristiques semblables à celles des personnes présentement en emploi à temps partiel? À quelles conditions ces personnes accepteraient- elles un emploi à temps partiel? De plus, nous mettrons en parallèle les résultats de l'étude antérieure et ceux de ce document. Nous comparerons ainsi l'intérêt pour le temps partiel des travailleurs à plein temps de 1980 et de 1985. Considérant les changements survenus sur le marché du travail au cours de cette période, cet exercice pourrait s'avérer fort intéressant.

Comme ce fut le cas dans l'étude antérieure, nous vous signalons une mise en garde à l'effet que les résultats du sondage concernant l'intérêt pour le travail à temps partiel découlent de la perception qu'ont les répondants d'un emploi à temps partiel et non de la définition officielle de Statistique Canada. Deux raisons ont motivé ce choix: d'abord, la définition qui fixe la durée de travail à moins de 30 heures ne tient pas compte du fait que, dans certains secteurs, une durée du travail de 32 heures, par exemple, peut être largement inférieure à la moyenne; puis, cette façon de faire facilite la comparaison des résultats actuels avec

ceux de l'étude de 1983. De plus, le lecteur doit être au fait de certaines divergences entre la source des données utilisées dans la première analyse et cette deuxième: les données de l'enquête de 1980 ont été cueillies au printemps 1980 (du 7 mars au 1er mai), alors que celles de l'enquête de 1985 l'ont été à l'automne 1985 (du 28 octobre au 9 novembre). De plus, les étudiants avaient été exclus de l'enquête de 1980.

Malgré ces différences, les résultats de ces deux études peuvent être mis en parallèle étant donné qu'ils concernent l'intérêt des personnes employées à plein temps au moment de l'enquête pour le travail à temps partiel et que très peu d'étudiants répondent à ce critère. Finalement, les mois de mars et avril d'une année, comme le mois de novembre, sont des mois où le nombre d'emplois à temps plein n'est pas représentatifs de la moyenne annuelle de l'emploi au Québec; il s'ensuit que les résultats de 1980 et de 1985 devraient être comparables.

4.2.1 Selon le sexe et l'âge

Nous avons vu précédemment que le tiers (32,3 %) des personnes intéressées par le travail à temps partiel occupaient déjà un poste à plein temps au moment de l'enquête. Cette population représente 23,7 % de tous les travailleurs à plein temps. Ainsi, près du quart des personnes occupées à plein temps au moment de l'enquête sont intéressées à travailler à temps partiel. Ceci constitue une part importante de la main- d'oeuvre occupée à plein

temps. Elle est considérablement plus élevée que celle relevée en 1980, qui s'établissait à 15,1 %[4].

Les caractéristiques démographiques des travailleurs à plein temps intéressés par le temps partiel diffèrent de celles des personnes actuellement en poste à temps partiel. La principale différence a trait aux travailleurs âgés de 25 à 44 ans qui ont présentement une faible tendance à évoluer dans un poste à durée réduite: seulement 10,1 % d'entre eux le font[5]. Cependant, près du quart (24,4 %) des personnes âgées de 25 à 44 ans, actuellement occupées à plein temps, s'intéressent au travail à temps partiel (voir tableau 4.2). Ce groupe d'âge représente également près des deux tiers (61,5 %) de tous les travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel (voir tableau 4.3). Ces résultats démontrent que même si peu de travailleurs de ce groupe d'âge évoluent dans des emplois à temps partiel, il n'en demeure pas moins que ce type de travail les attire. Si le passage du travail à plein temps au travail à temps partiel était facile, un nombre non négligeable d'heures de travail seraient ainsi libérées et possiblement rendues accessibles aux personnes qui désirent un emploi.

Le profil des autres travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel s'avère semblable à celui de la main-d'oeuvre occupée à temps partiel. Ainsi, les travailleuses à plein temps sont plus susceptibles de s'intéresser au travail à temps partiel que leurs homologues masculins. De façon globale, 36,5 % de la main-d'oeuvre féminine occupée à plein temps est intéressée par un poste à durée réduite contre 17,2 % chez leurs homologues masculins (voir tableau 4.3). Ainsi, en termes relatifs,

---

4. Bureau de la statistique du Québec, op. cit., p. 54.

5. Voir le tableau 3.1 du présent document.

TABLEAU 4.2

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-24 ans	23,6	47,9	34,9
25-44 ans	18,9	35,7	24,4
45-54 ans	8,4*	28,8	14,4
55 ans et plus	16,5*	29,9*	20,4
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

deux fois plus de femmes que d'hommes occupant des postes à plein temps se sont dites intéressées par ce type d'emploi. En termes absolus, on retrouve cependant autant d'hommes que de femmes intéressés au temps partiel, ce qui diffère de l'état actuel du marché du travail à temps partiel où les femmes occupent plus des deux tiers (67,8 %) des emplois à durée réduite.

Il ressort également que les personnes au début de leur vie active privilégient davantage le travail à temps partiel que leurs aînés: plus du tiers (34,9 %) d'entre elles se trouvent dans le groupe de travailleurs âgés de 18 à 24 ans. Cette proportion diminue de façon constante avec l'âge jusqu'à 45-54 ans où elle s'établit à 14,4 %: elle augmente à 20,4 % chez les travailleurs les plus âgés. Dans chaque groupe d'âge, les femmes se montrent plus intéressées que les hommes.

TABLEAU 4.3

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
18-24 ans	14,8	(36,0)	24,5	(64,0)	19,8	(100,0)
25-44 ans	66,5	(52,1)	56,9	(47,9)	61,5	(100,0)
45-54 ans	9,4*	(41,8)	12,1	(58,2)	10,8	(100,0)
55 ans et plus	9,3*	(57,0)	6,5*	(43,0)*	7,9	(100,0)
Total	100,0	(48,2)	100,0	(51,8)	100,0	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Les caractéristiques des groupes intéressés par le travail à temps partiel contrastent avec celles apparaissant dans l'étude précédente du Bureau de la statistique du Québec (1983) et ce, principalement en ce qui a trait aux jeunes travailleurs[6]. À cette époque, soit en 1980, 13,6 % des jeunes travailleurs à plein temps avaient démontré de l'intérêt pour l'emploi à temps partiel. Dans l'ensemble des travailleurs à plein temps, cette proportion s'établissait à 15,1 %. En 1985, ces proportions atteignent respectivement 34,9 % (dont 64,0 % de femmes) et 23,7 %. Ceci constitue donc un changement important. Il est difficile de cerner de façon précise les facteurs responsables de ce changement. La récession économique a certes joué un rôle déterminant dans ce renversement de tendance. On peut formuler l'hypothèse que la baisse

6. Bureau de la statistique du Québec, op. cit., p. 56.

de l'activité économique a ébranlé une certaine catégorie de jeunes travailleurs de telle sorte qu'ils envisagent un retour aux études. L'acquisition d'une formation, générale ou spécifique, pourrait les rendre moins vulnérables aux soubresauts de la conjoncture de même qu'à l'introduction constante de nouvelles technologies. Évidemment, laisser un emploi pour retourner aux études implique des coûts (monétaires et autres) non négligeables. Ce retour peut cependant être plus facilement envisagé avec la possibilité de combiner études et travail à temps partiel.

4.2.2 Selon le sexe et l'état matrimonial

De façon globale, les travailleurs à plein temps célibataires (jamais mariés) démontrent plus d'intérêt pour le travail à temps partiel que les autres. En effet, environ le tiers (30,6 %) d'entre eux ont déclaré être intéressés par ce type d'emploi (voir tableau 4.4). À l'inverse, les travailleurs mariés ont moins tendance à s'intéresser au temps partiel (20,3 %).

Si cette observation s'applique aux hommes, il n'en va pas de même pour les femmes. Chez ces dernières, ce sont celles qui sont mariées qui ont le plus tendance à s'intéresser au temps partiel (41,7 %). Cependant, une proportion de femmes célibataires aussi élevée que celle des hommes du même état matrimonial manifestent un intérêt pour ce type d'emploi. Ces résultats diffèrent légèrement de ceux rapportés au chapitre précédent portant sur le marché du travail à temps partiel: les femmes célibataires étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel (25,9 % par rapport à 19,0 % pour les hommes).

TABLEAU 4.4

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC
(en pourcentage)

État matrimonial	Hommes	Femmes	Total
Marié	11,7	41,7	20,3
Célibataire (jamais marié)	29,9	31,7	30,6
Autre	19,0	30,3	24,5
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Malgré le fait que les personnes mariées (total hommes et femmes) sont moins intéressées que les autres au travail à temps partiel, elles représentent plus de la moitié (52,4 %) de tous les travailleurs à plein temps ayant démontré de l'intérêt pour ce type d'emploi (voir tableau 4.5).

TABLEAU 4.5

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC
(en pourcentage)

État matrimonial	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Marié	45,0	(41,4)	59,3	(58,6)	52,4	(100,0)
Célibataire (jamais marié)	45,5	(59,5)	28,8	(40,5)	36,9	(100,0)
Autre	8,7*	(40,5)	11,9	(59,5)	10,3	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Ces résultats relatifs à l'état matrimonial des travailleurs à plein temps diffèrent de ceux observés en 1980, sauf en ce qui concerne les femmes mariées. À cette époque, la situation était inverse à ce que nous avons relevé. C'est-à-dire que les célibataires étaient moins susceptibles de s'intéresser au travail à temps partiel que les personnes mariées, ce phénomène se reflétant également chez les hommes. En plus d'un renversement de tendance, les écarts entre ces deux groupes démographiques sont considérablement plus élevés à l'heure actuelle qu'ils ne l'étaient en 1980. Ayant en mémoire les données relatives à l'âge, ces résultats ne surprennent guère. En effet, puisque les jeunes qui travaillent à plein temps s'intéressent davantage au temps partiel que leurs aînés, il est vraisemblable que ce phénomène se répercute dans l'analyse selon l'état matrimonial.

4.2.3 Selon le sexe et le nombre d'années d'études

De façon générale, la scolarisation ne semble pas un facteur déterminant de l'intérêt des travailleurs à plein temps pour le temps partiel. En effet, 22,0 % des personnes de chaque niveau de scolarité sont intéressées par ce type d'emploi, à l'exception de celles ayant de 13 à 15 années de scolarité (voir tableau 4.6). Dans ce dernier cas, un pourcentage relativement plus élevé de personnes (29,4 %) ont démontré de l'intérêt pour l'emploi à durée réduite.

Ces résultats varient cependant d'un sexe à l'autre. Environ 20,0 % des hommes de chaque niveau de scolarité sont intéressés au temps partiel; ceux ayant de 8 à 12 années d'études font cependant exception. Dans ce cas, on n'en retrouve que 12,9 %. Malgré ce phénomène, ce groupe représente un peu plus du tiers

TABLEAU 4.6

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre d'années d'études	Hommes	Femmes	Total
7 années et moins	22,6	20,5*	22,0
8 à 12 années	12,9	38,8	22,3
13 à 15 années	20,0	44,7	29,4
16 années et plus	20,5	25,2	21,8
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

(34,3 %) des hommes occupés à plein temps et intéressés à réduire leurs heures de travail (voir tableau 4.7). En ce qui a trait aux femmes, le nombre d'années d'études semble influencer leur désir de réduire leur semaine de travail. En effet, la proportion de travailleuses à plein temps intéressées par une telle réduction augmente avec le nombre d'années d'études, jusqu'à 13 à 15 ans où elle atteint 44,7 %. Cette proportion diminue à 25,2 % chez les travailleuses ayant 16 années d'études et plus. Finalement, comme dans le cas des hommes, ce sont les femmes ayant de 8 à 12 années d'études qui sont les plus nombreuses à s'intéresser au temps partiel: elles représentent plus de la moitié (54,3 %) de l'ensemble des travailleuses à plein temps intéressées par le temps partiel.

Ces résultats divergent de la situation actuelle du travail à temps partiel où la tendance à travailler à temps partiel augmente avec le nombre d'années d'études et ce, peu importe le sexe.

TABLEAU 4.7

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre d'années d'études	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
7 années et moins	15,4	(76,2)	4,5*	(23,8)*	9,7	(100,0)
8 à 12 années	34,3	(37,0)	54,3	(63,0)	44,7	(100,0)
13 à 15 années	23,0	(42,1)	29,5	(57,9)	26,4	(100,0)
16 années et plus	27,3	(68,5)	11,7	(31,5)	19,2	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

En comparant ces résultats avec ceux de 1980, on constate des phénomènes intéressants. En 1980, l'intérêt pour le travail à temps partiel augmentait avec le niveau de scolarité, indépendamment du sexe[7], c'est-à-dire que les travailleurs les moins scolarisés étaient les moins susceptibles de s'intéresser au temps partiel. En 1985, cette catégorie de personnes a une propension semblable aux autres à vouloir réduire son horaire de travail. Ces résultats vont donc dans le même sens que l'hypothèse formulée précédemment, à savoir que certains travailleurs à plein temps pourraient envisager un retour aux études. Ceci est encore plus frappant chez les personnes les moins scolarisées.

7. Bureau de la statistique du Québec, op. cit., pp. 59-60.

4.2.4 Selon le sexe et la profession

Dans le chapitre précédent, nous avons identifié certains groupes de professions où il était plus probable de retrouver des travailleurs à temps partiel. Il s'agissait des travailleurs spécialisés dans les services, du personnel administratif, des directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc. et des travailleurs spécialisés dans la vente. Dans les autres professions, peu de personnes avaient tendance à occuper ce type d'emploi.

En ce qui a trait aux travailleurs à plein temps, le personnel administratif est la catégorie qui regroupe le plus de personnes intéressées au travail à temps partiel: plus du tiers (33,9 %) ont démontré de l'intérêt (voir tableau 4.8). Les travailleurs du premier groupe de professions (directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.) suivent alors que 26,7 % d'entre eux se sont dit intéressés par une réduction de leur semaine de travail. Finalement, environ le cinquième des travailleurs des autres groupes de professions ont également démontré un désir de réduire leur horaire de travail (18,4 % des travailleurs spécialisés dans la vente, 21,8 % des travailleurs spécialisés dans les services et 18,4 % des autres professions).

Un phénomène qui contraste avec le marché actuel du travail à temps partiel a trait aux travailleurs appartenant au groupe "autres professions". En effet, alors qu'une proportion minime de la main- d'oeuvre de ce groupe occupe un emploi à durée réduite, près du cinquième (18,4 %) de ces travailleurs à plein temps ont démontré de l'intérêt pour le temps partiel.

TABLEAU 4.8

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PROFESSION, QUÉBEC
(en pourcentage)

Profession	Hommes	Femmes	Total
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc. (Gr. groupes 11, 21, 23, 27 et 31)	20,4	38,0	26,7
Personnel administratif et travailleurs assimilés (Gr. groupe 41)	19,8*	38,2*	33,9
Travailleurs spécialisés dans la vente (Gr. groupe 51)	16,1	26,2	18,4
Travailleurs spécialisés dans les services (Gr. groupe 61)	14,0*	39,5	21,8
Autres professions	15,9	32,6	18,4
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Dans l'ensemble des travailleurs à plein temps qui ont démontré de l'intérêt pour le temps partiel, on retrouve surtout des travailleurs du premier groupe (directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.) (27,8 %), des travailleurs de professions "autres" (26,7 %) et du personnel administratif (25,6 %) (voir tableau 4.9).

TABLEAU 4.9

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PROFESSION, QUÉBEC
(en pourcentage)

Profession	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc. (Gr. groupes 11, 21, 23, 27 et 31)	28,6	(49,3)	27,2	(50,7)	27,8	(100,0)
Personnel administratif et travailleurs assimilés (Gr. groupe 41)	7,4*	(14,0)*	42,5	(86,0)	25,6	(100,0)
Travailleurs spécialisés dans la vente (Gr. groupe 51)	12,9	(67,5)	5,8*	(32,5)*	9,2	(100,0)
Travailleurs spécialisés dans les services (Gr. groupe 61)	9,2*	(44,7)	10,7	(55,3)	10,0	(100,0)
Autres professions	40,9	(73,5)	13,7	(26,5)	26,7	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La comparaison avec les résultats de l'étude antérieure s'avère ardue, la ventilation des professions étant différente[8]. Un parallèle peut malgré tout être fait en ce qui concerne les quatre premiers groupes de professions.

8. En 1980, les professions ont été classées en 9 groupes. 1) Direction, administration, sciences pures et appliquées, médecine, sciences sociales, droit, enseignement. 2) Travail administratif. 3) Commerce. 4) Services. 5) Professions du secteur primaire. 6) Traitement des matières premières et fabrication. 7) Construction. 8) Transport. 9) Autres. Voir Bureau de la statistique du Québec, op. cit., pp. 60-65.

Dans toutes ces catégories, l'intérêt pour le travail à temps partiel est plus marqué aujourd'hui qu'il ne l'était en 1980. Le changement le plus important a trait au personnel administratif: en 1980, 15,9 % des travailleurs de cette catégorie professionnelle étaient intéressés au temps partiel, alors qu'en 1985, on en retrouve 33,9 %. Donc, en termes relatifs, deux fois plus de travailleurs de ce groupe aimeraient réduire leur durée hebdomadaire de travail.

Quant aux autres catégories, l'écart est moins marqué. En 1980, 22,6 % des travailleurs du premier groupe ont démontré de l'intérêt. En 1985, cette proportion s'établit à 26,7 %. En 1980, 12,0 % des travailleurs spécialisés dans la vente s'intéressaient au temps partiel en regard de 18,0 % en 1985. Enfin, chez les travailleurs spécialisés dans les services, ces proportions s'établissent respectivement à 17,8 % et 21,8 %.

4.2.5 Selon le sexe et la situation familiale

i) La présence de dépendants économiques

Les travailleurs sans dépendants économiques ont démontré plus d'intérêt pour l'emploi à temps partiel. Au chapitre précédent, il était également plus probable de retrouver la main-d'oeuvre sans personnes à charge dans des postes à temps partiel. Au total, 30,1 % des travailleurs à plein temps sans dépendants économiques sont attirés par ce mode de travail (voir tableau 4.10). Cette proportion représente près du double de celle des

qui ont des personnes à leur charge, cette dernière s'établissant à 17,7 %.

TABLEAU 4.10

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence de dépendants économiques	Hommes	Femmes	Total
Sans dépendants économiques	25,1	35,9	30,1
Avec dépendants économiques	12,0	37,8	17,7
Total	17,3	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La présence (ou l'absence) de dépendants économiques n'agit pas de la même façon sur l'intérêt des hommes et des femmes pour le travail à temps partiel. Contrairement à 1980, les travailleurs de sexe masculin avec des personnes à leur charge sont moins enclins que les autres à souhaiter la réduction de la durée de leur travail[9]. En 1985, seulement 12,0 % des hommes avec des personnes à leur charge ont démontré de l'intérêt contre 25,1 % chez ceux n'en ayant pas. En ce qui a trait aux femmes, la présence ou l'absence de personnes à charge ne semble pas avoir d'effet sur leur désir de travailler à temps partiel. Ce dernier phénomène avait également été noté en 1980.

9. Bureau de la statistique du Québec, op. cit., p. 58.

La composition par sexe et selon la présence de dépendants économiques des personnes intéressées au travail à temps partiel diffère légèrement de celle du marché actuel du travail à temps partiel. L'écart concerne principalement les hommes. Alors que la majorité (79,1 %) des hommes qui occupe un poste à temps partiel n'ont pas de personnes à leur charge, on observe une situation mieux partagée chez les travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel. En effet, 55,7 % des hommes qui ont démontré de l'intérêt pour le travail à temps partiel n'ont pas de dépendants économiques (voir tableau 4.11).

Ces différences entre les travailleurs des deux sexes peuvent découler de leurs caractéristiques propres. En effet, nous avons vu précédemment que les hommes célibataires étaient plus susceptibles que les autres hommes de s'intéresser au temps partiel. Ainsi, on peut déduire que la probabilité qu'ils aient des dépendants économiques est faible, de sorte que les hommes sans personnes à charge apparaissent plus susceptibles que les autres hommes de s'intéresser au temps partiel.

TABLEAU 4.11

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence de dépendants économiques	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Sans dépendants économiques	55,7	(44,8)	63,9	(55,2)	60,0	(100,0)
Avec dépendants économiques	43,1	(52,6)	36,1	(47,4)	39,5	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La situation est plus nuancée chez les femmes où deux facteurs s'opposent. Nous avons vu précédemment que les femmes mariées et les jeunes femmes étaient plus susceptibles que les autres de s'intéresser au temps partiel. Le premier phénomène - le fait d'être mariée - est relié à la présence de dépendants économiques, ce qui nous amène à penser que les femmes avec des personnes à leur charge sont plus susceptibles que les autres de s'intéresser au temps partiel. Cependant, le second facteur - le fait d'être jeune - a des implications contraires. La conjonction de ces deux phénomènes peut donc faire en sorte que la présence (ou l'absence) de dépendants économiques ne semble pas, de prime abord, influencer l'intérêt des femmes pour le travail à temps partiel.

Finalement, mentionnons qu'environ 60,0 % des personnes occupées à plein temps et intéressées au temps partiel n'ont pas de dépendants économiques (voir tableau 4.11).

ii) La présence d'un conjoint et son occupation

Généralement, la présence d'un conjoint va de pair avec l'état matrimonial et, dans certains cas, avec la présence de dépendants. Il n'est donc pas surprenant de constater que les données relatives à l'intérêt des travailleurs à plein temps pour l'emploi à temps partiel selon la présence d'un conjoint ressemblent énormément à celles ayant trait à la présence de personnes à charge. Ainsi, de façon globale, les travailleurs à plein temps sans conjoint sont plus susceptibles d'être intéressés par une réduction de leur horaire de travail que les autres. Ce phénomène ne s'applique pas à la main-d'oeuvre féminine occupée à plein temps. Dans ce cas, ce sont celles ayant un conjoint qui ont le

plus tendance à s'intéresser à l'emploi à durée réduite (voir tableau 4.12). Bien que l'ensemble des personnes avec conjoint soient moins attirées par le travail à temps partiel (22,1 %), elles représentent plus des deux tiers des travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel (voir tableau 4.13).

TABLEAU 4.12

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence d'un conjoint	Hommes	Femmes	Total
Avec conjoint	13,9	40,3	22,1
Sans conjoint	27,2	27,9	27,5
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 4.13

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence d'un conjoint	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Avec conjoint	60,2	(43,1)	74,0	(56,9)	67,4	(100,0)
Sans conjoint	39,8	(60,1)	24,6	(39,9)	31,9	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Il est utile de mentionner que la majorité des conjoints des travailleurs intéressés par le temps partiel était en emploi au moment de l'enquête (70,1 % des conjoints de la main-d'oeuvre masculine et 93,4 % de la main-d'oeuvre féminine).

iii) Les revenus[10]

La réduction de la durée hebdomadaire du travail d'une personne implique une perte de revenu. Ainsi, il est possible que le niveau de revenu d'une personne influence sa décision de travailler moins d'heures.

Dans cette section, nous analyserons l'intérêt des travailleurs à plein temps pour le temps partiel selon le revenu individuel et le revenu du ménage (qui est probablement le plus significatif lors du choix d'un horaire réduit).

. Le revenu individuel

De façon globale, on note que la proportion de travailleurs à plein temps intéressés à réduire la durée de leur travail diminue au fur et à mesure que le revenu individuel annuel brut augmente: ce phénomène étant perceptible chez les hommes et les femmes. Le tiers (33,9 %) des personnes employées à plein temps gagnant moins de 15 000 $ par année ont démontré de l'intérêt pour le temps partiel. Ces proportions s'établissent à 27,1 % et à 16,1 % chez les travailleurs gagnant respectivement de 15 000 $ à 29 999 $ et 30 000 $ et plus par année (voir tableau 4.14). Cependant, ce sont les personnes dont le revenu individuel se situe

10. Il n'y aura pas de comparaison avec l'étude antérieure en ce qui a trait aux revenus. En 1980, le revenu utilisé était le revenu hebdomadaire. Voir Bureau de la statistique du Québec, op. cit., pp. 67-68.

entre 15 000 $ et 29 999 $ qui sont les plus nombreuses à s'intéresser au temps partiel. En effet, elles représentent près de la moitié (44,5 %) de la main-d'oeuvre à plein temps intéressée par ce type d'emploi (voir tableau 4.15).

TABLEAU 4.14

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU INDIVIDUEL BRUT PAR ANNÉE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Revenu individuel brut par année	Hommes	Femmes	Total
Moins de 15 000 $	22,7	42,8	33,9
15 000 $ à 29 999 $	19,7	41,2	27,1
30 000 $ et plus	13,7	31,5	16,1
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 4.15

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU INDIVIDUEL BRUT PAR ANNÉE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Revenu individuel brut par année	Hommes[1]		Femmes[1]		Total[1]	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 15 000 $	17,1	(29,7)	37,7	(70,3)	27,8	(100,0)
15 000 $ à 29 999 $	43,9	(47,5)	45,1	(52,5)	44,5	(100,0)
30 000 $ et plus	31,4	(73,8)	10,4	(26,2)	20,5	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Il est aussi intéressant de noter que près des trois quarts (70,3 %) des travailleurs gagnant 15 000 $ et moins qui désirent réduire leur semaine de travail sont des femmes (voir tableau 4.15). On relève le phénomène inverse pour la classe de revenu individuel la plus élevée.

. Le revenu du ménage

En termes relatifs, des proportions à peu près équivalentes de travailleurs de chaque classe de revenu familial s'intéressent à l'emploi à temps partiel (voir tableau 4.16). Cependant, en termes absolus, l'intérêt pour le temps partiel varie considérablement avec le revenu du ménage (voir tableau 4.17). On note en effet que le pourcentage de travailleurs à plein temps qui ont démontré de l'intérêt pour le temps partiel augmente avec le revenu annuel du ménage. Alors que seulement 5,8 % des travailleurs intéressés par un horaire de travail réduit ont un revenu inférieur à

TABLEAU 4.16

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU ANNUEL BRUT DU MÉNAGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Revenu annuel brut du ménage	Hommes	Femmes	Total
Moins de 15 000 $	19,9	41,8	27,5
15 000 $ à 29 999 $	17,9	33,7	23,1
30 000 $ et plus	17,5	40,8	24,5
Total	17,2	36,5	23,7

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

15 000 $, 20,4 % ont un revenu se situant entre 15 000 $ et 29 999 $, et plus de la moitié (51,5 %) ont un revenu supérieur à 30 000 $. De plus, on ne note pas de différence entre les hommes et les femmes.

TABLEAU 4.17

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU ANNUEL BRUT DU MÉNAGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Revenu annuel brut du ménage	Hommes[1]		Femmes[1]		Total[1]	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 15 000 $	5,6*	(47,0)*	5,9*	(53,0)	5,8	(100,0)
15 000 $ à 29 999 $	22,0	(51,9)	19,0	(48,1)	20,4	(100,0)
30 000 $ et plus	53,7	(50,2)	49,5	(49,8)	51,5	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

4.2.6 Selon le sexe et le taux de salaire horaire

Comme dans le cas du revenu annuel des ménages, des proportions à peu près équivalentes de travailleurs (environ 30 %) appartenant à chacune des classes de taux de salaire horaire sont intéressés par le travail à temps partiel. On relève cependant une exception. Il s'agit des personnes dont le salaire est supérieur à 12,00 $ l'heure, ces dernières ayant démontré moins d'intérêt (17,9 %) (voir tableau 4.18).

TABLEAU 4.18

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Taux de salaire horaire	Hommes	Femmes[1]	Total
Moins de 6,00 $	15,4*	40,4	28,1
6,00 $ à 8,99 $	27,7	38,3	32,3
9,00 $ à 11,99 $	21,9	43,4	29,9
12,00 $ et plus	13,1	38,5	17,9
Total	17,2	36,5	23,7

1. Il peut paraître incohérent que la proportion totale de travailleuses à plein temps intéressées au temps partiel (36,5 %) soit inférieure à chacune des proportions selon le taux de salaire horaire. Il en est ainsi parce que les personnes qui n'ont pas répondu ou qui ont répondu "ne sait pas" ne sont pas incluses dans le total.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

On note des différences entre les hommes et les femmes: chez les travailleurs, l'intérêt pour le temps partiel diminue à mesure que le salaire horaire augmente, alors que chez les travailleuses, cet intérêt ne semble pas être influencé par la rémunération horaire.

En termes absolus cependant, on retrouve plus d'hommes gagnant de 6,00 $ à 8,99 $ et 12,00 $ et plus de l'heure (respectivement 29,7 % et 31,4 %, voir tableau 4.21), alors que chez les femmes, ce sont celles dont la rémunération horaire s'établit de 6,00 $ à 11,99 $ qui sont les plus nombreuses.

4.2.7 Selon le sexe et les conditions de travail souhaitées

Le sondage Omnibus demandait aux personnes intéressées au travail à temps partiel si elles accepteraient ce genre d'emploi en l'absence de vacances payées, de congés de maladie payés, de possibilité de se syndiquer, de sécurité d'emploi et de possibilité d'être couvert par l'assurance-chômage. L'analyse des réponses relatives à ces conditions conduit à des constatations fort surprenantes.

Avant d'examiner les résultats de chacune de ces conditions, mentionnons que les travailleurs à plein temps intéressés à l'emploi à temps partiel ne semblent pas accorder énormément d'importance à certains avantages sociaux. De plus, les résultats varient selon le sexe: les hommes semblent accorder moins d'importance aux avantages sociaux que les femmes. On notait le même phénomène en 1980.

i) Vacances payées

Au total, 57,7 % des travailleurs à plein temps seraient prêts à accepter un poste à temps partiel qui ne comporterait pas de vacances payées. Cette proportion (57,7 %) est à peu près la même que celle de 1980 qui s'établissait à 59,7 %[11].

---

11. Bureau de la statistique du Québec, op. cit., p. 78.

On note un écart important entre les personnes des deux sexes: 68,4 % des hommes accepteraient un poste sans vacances payées contre 47,8 % des femmes (voir tableau 4.19). En 1980, on ne relevait pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

TABLEAU 4.19

PROPORTION DE TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL MALGRÉ L'ABSENCE DE CERTAINES CONDITIONS, SELON LE SEXE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Conditions	Hommes	Femmes	Total
Vacances payées	68,4	47,8	57,7
Congés de maladie payés	68,6	56,4	62,3
Possibilité de se syndiquer	77,4	63,7	70,3
Sécurité d'emploi	61,5	34,6	47,6
Admissibilité à l'assurance-chômage	44,0	27,5	35,5

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ii) Congés de maladie payés

Encore plus de personnes accepteraient un emploi à temps partiel sans congés de maladie payés. En effet, 62,3 % des travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel se passeraient de cette condition de travail. En 1980, cette proportion s'établissait à 56,6 %.

Les hommes sont disposés à travailler sans congés de maladie payés dans une proportion de 68,6 %. Ce pourcentage est le même que celui se rapportant aux vacances payées. En ce qui a trait aux femmes, il semble qu'une plus forte proportion d'entre elles renonceraient plus facilement aux congés de maladie payés (56,4 %) qu'aux vacances payées (47,8 %). En 1980, ces proportions d'hommes et de femmes étaient légèrement moindres: elles s'établissaient respectivement à 62,5 % et à 51,9 %.

iii) Possibilité de se syndiquer

Comme en 1980, il s'agit de la condition que le plus de personnes, aussi bien de sexe féminin que masculin, seraient prêtes à abandonner. Globalement, 70,3 % des répondants accepteraient un emploi à temps partiel où il ne serait pas possible de se syndiquer (61,2 % en 1980). Cette proportion se situe à 77,4 % chez les hommes (69,2 % en 1980) et à 63,7 % chez les femmes (54,6 % en 1980).

iv) Sécurité d'emploi

Les travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel accordent plus d'importance à la sécurité d'emploi qu'aux avantages traités précédemment; 47,6 % d'entre eux accepteraient un poste à durée réduite sans sécurité d'emploi. Cependant, ce phénomène s'applique surtout aux femmes. Aussi peu que 34,6 % d'entre elles accepteraient un emploi à temps partiel sans sécurité d'emploi contre 61,5 % des hommes.

Ces résultats sont semblables à ceux de 1980 où 41,1 % des travailleurs à plein temps étaient prêts à abandonner cette condition. Cette proportion s'établissait à 29,2 % chez les femmes et à 54,8 % chez les hommes. De plus, en 1980, cette condition de travail apparaissait la plus importante.

v) Admissibilité à l'assurance-chômage

Parmi les avantages sociaux abordés dans le cadre du sondage Omnibus, l'admissibilité à l'assurance-chômage s'avère le plus important. Peu de travailleurs à plein temps intéressés au travail à temps partiel accepteraient ce type d'emploi sans cette condition, soit 35,5 %. Comme ce fut le cas précédemment, les résultats varient selon le sexe: seulement 27,5 % des femmes travailleraient à temps partiel en l'absence de cette condition comparativement à 44,0 % des hommes.

En 1980, relativement plus de travailleurs auraient accepté un emploi à temps partiel sans cette possibilité; 47,9 % se seraient passé des bénéfices de l'assurance-chômage. L'écart entre les hommes et les femmes était moins prononcé qu'aujourd'hui. En effet, 55,3 % des hommes et 41,7 % des femmes auraient accepté un poste à durée réduite sans être admissibles à l'assurance-chômage.

vi) Durée hebdomadaire de travail souhaitée

La durée de la semaine de travail souhaitée par les travailleurs à plein temps intéressés à l'emploi à temps partiel

s'avère significativement inférieure à la semaine normale de quarante heures. Près des deux tiers (61,7 %) de ces personnes désireraient travailler moins de 25 heures. Les travailleurs de sexe masculin sont proportionnellement plus nombreux à désirer une semaine de travail courte. En effet, environ le tiers (32,3 %) d'entre eux aimeraient occuper un emploi moins de 20 heures par semaine. Chez les femmes, cette proportion s'établit à 20,3 %. Cependant, on retrouve une assez forte proportion de travailleuses (44,5 %) qui souhaiteraient travailler de 20 à 24 heures par semaine. Ainsi, la majorité des hommes et des femmes occupés à plein temps et intéressés au temps partiel désirerait travailler moins de trente heures par semaine (voir tableau 4.20).

TABLEAU 4.20

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA DURÉE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE SOUHAITÉE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Durée de travail souhaitée	Hommes[1]		Femmes[1]		Total[1]	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 20 heures	32,3	(59,7)	20,3	(40,3)	26,0	(100,0)
20 à 24 heures	26,2	(35,4)	44,5	(64,6)	35,7	(100,0)
25 à 29 heures	18,8	(49,3)	18,0	(50,3)	18,4	(100,0)
30 heures et plus	18,7	(50,2)	17,2	(49,8)	17,9	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Comme nous le verrons dans le paragraphe qui suit, les exigences salariales des hommes et des femmes pour ces heures de travail diffèrent.

vii) Rémunération horaire souhaitée

Comme on pouvait s'y attendre, la rémunération horaire que les travailleurs à plein temps souhaiteraient recevoir s'ils diminuaient la durée de leur travail est supérieure à celle qu'ils reçoivent actuellement. Moins de personnes, autant chez les hommes que chez les femmes, aimeraient recevoir un faible taux de salaire horaire, c'est-à-dire moins de 6,00 $ (voir tableau 4.21). À l'inverse, plus de travailleurs et de travailleuses souhaiteraient

TABLEAU 4.21

DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE ACTUEL ET SOUHAITÉ, QUÉBEC
(en pourcentage)

Taux de salaire horaire	Hommes[1]		Femmes[1]		Total[1]	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 6,00 $						
actuel	7,9	(27,0)*	19,8	(73,0)*	14,0	(100,0)
souhaité	3,2	(19,7)*	12,0	(80,3)	7,7	(100,0)
6,00 $ à 8,99 $						
actuel	29,7	(48,8)	29,0	(51,2)	29,4	(100,0)
souhaité	29,5	(51,4)	25,9	(48,6)	27,6	(100,0)
9,00 $ à 11,99 $						
actuel	23,1	(46,1)	25,0	(53,9)	24,1	(100,0)
souhaité	18,8	(34,0)	33,9	(66,0)	26,6	(100,0)
12,00 $ et plus						
actuel	31,4	(59,8)	19,7	(40,2)	25,3	(100,0)
souhaité	35,1	(56,5)	25,1	(43,5)	29,9	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

recevoir 12,00 $ et plus de l'heure. On note également que les femmes sont également plus nombreuses à désirer de 9,00 $ à 11,99 $ l'heure.

Deux hypothèses peuvent expliquer la grande proportion d'hommes à vouloir des taux de salaire horaire élevés: un désir de travailler moins d'heures par semaine mais en souhaitant malgré tout un salaire hebdomadaire suffisant, et le fait que traditionnellement les hommes sont plus nombreux que les femmes à bénéficier de salaires élevés, ce dernier phénomène se reflétant dans la rémunération horaire désirée.

4.3 INTÉRÊT DES PERSONNES SANS EMPLOI POUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Les personnes qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête représentent 42,7 % des répondants qui ont démontré de l'intérêt pour le travail à temps partiel (voir tableau 4.1). Étant donné l'importance de ce groupe, il s'avère primordial de tracer le profil de cette population et d'étudier les conditions sous lesquelles elle accepterait de travailler à temps partiel. La majorité des personnes sans emploi sont inactives face au marché du travail, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. Leurs caractéristiques diffèrent de celles des personnes qui font partie du marché du travail. En démontrant de l'intérêt pour le travail à temps partiel, ces personnes expriment également un désir de travailler. Il sera donc fort intéressant de donner une description de cette partie de la population inactive qui désire intégrer (ou réintégrer) le marché du travail ainsi que les conditions de cette intégration (ou de cette réintégration).

4.3.1 Selon le sexe et l'âge

Quelque 34,6 % des personnes sans travail s'intéressent à l'emploi à temps partiel. En termes relatifs, les hommes sont légèrement plus susceptibles de démontrer de l'intérêt pour ce type d'emploi. Ainsi, 38,5 % des hommes et 32,8 % des femmes sans travail ont démontré de l'intérêt pour l'emploi à temps partiel (voir tableau 4.22). Malgré ce phénomène, les femmes représentent 64,2 % de la population sans emploi, intéressée par le temps partiel (voir tableau 4.23).

TABLEAU 4.22

PROPORTION DE PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-24 ans	75,0	65,2	69,4
25-44 ans	44,8	50,4	48,7
45-54 ans	44,7*	24,0	27,3
55 ans et plus	16,4	9,9	12,2
Total	38,5	32,8	34,6

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

L'âge semble être un facteur déterminant de l'intérêt des sans-emploi pour le travail à temps partiel. Plus les personnes sont âgées, moins elles semblent attirées par ce type d'emploi. Ce phénomène a également été noté pour les travailleurs à plein temps, mais de façon beaucoup moins prononcée.

TABLEAU 4.23

DISTRIBUTION DES PERSONNES INTÉRESSÉES
AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
18-24 ans	40,7	(45,8)	26,9	(54,2)	31,9	(100,0)
25-44 ans	34,8	(27,3)	51,6	(72,7)	45,6	(100,0)
45-54 ans	6,2	(26,2)	9,8	(73,8)	8,5	(100,0)
55 ans et plus	18,4	(46,7)	11,7	(53,3)	14,1	(100,0)
Total	100,0	(35,8)	100,0	(64,2)	100,0	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Ainsi, une forte proportion de jeunes des deux sexes s'intéressent au temps partiel, soit 69,4 %. Cette proportion diminue à mesure que l'âge augmente pour se situer à 12,2 % chez les plus âgés. Chez les groupes d'âge intermédiaires, ces proportions s'établissent à 48,7 % chez les personnes âgées de 25 à 44 ans et à 27,3 % chez celles ayant de 45 à 54 ans. Il est intéressant de constater qu'à l'exception des personnes âgées de 25 à 44 ans, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être attirés par l'emploi à durée réduite.

Mentionnons en terminant que la majorité (77,5 %) des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel a moins de 45 ans.

4.3.2 Selon le sexe et l'état matrimonial

Les célibataires sont plus susceptibles que les autres de s'intéresser au travail à temps partiel. Ce résultat s'inscrit dans la lignée de ce que nous avons vu précédemment. En effet, 53,2 % des personnes sans emploi de ce statut marital sont attirées par ce genre de travail (voir tableau 4.24).

Cependant, ce sont les personnes mariées qui sont les plus nombreuses à vouloir occuper un poste à durée réduite. Elles représentent 51,8 % de l'ensemble des personnes sans emploi intéressées au travail à temps partiel, les célibataires en représentant 37,6 % (voir tableau 4.25). Bien que l'on relève une situation semblable chez les femmes, on note le phénomène inverse chez les hommes où plus de la moitié d'entre eux sont célibataires.

TABLEAU 4.24

PROPORTION DE PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC
(en pourcentage)

État matrimonial	Hommes	Femmes	Total
Marié	30,8	31,6	31,4
Célibataire	53,7	52,7	53,2
Autres (séparé, divorcé, veuf)	22,2	19,5	20,1
Total	38,5	32,8	34,6

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 4.25

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, QUÉBEC
(en pourcentage)

État matrimonial	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Marié	38,1	(26,8)	59,1	(73,2)	51,8	(100,0)
Célibataire	53,6	(51,2)	28,6	(48,8)	37,6	(100,0)
Autres (séparé, (divorcé, veuf)	7,5*	(25,5)	12,3	(74,5)	10,6	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

4.3.3 Selon le sexe et le nombre d'années d'études

L'intérêt des personnes sans emploi pour le travail à temps partiel semble croître avec le nombre d'années d'études: celles ayant de 13 à 15 années d'études sont les plus susceptibles de s'intéresser au travail à durée réduite (50,1 %, voir tableau 4.26). Chez les personnes les plus scolarisées (16 années d'études et plus), l'attirance pour l'emploi à durée réduite diminue légèrement (43,8 %). Pour chacune de ces catégories d'années d'études, le fait d'être un homme ou une femme ne semble pas influencer le désir d'évoluer dans un poste à temps partiel sauf chez celles comptant 12 années et moins. Dans ce cas, les hommes sans emploi s'intéressent davantage au travail à temps partiel que les femmes.

Finalement, la population sans emploi intéressée au travail à temps partiel est composée à 49,5 % de personnes ayant de 8 à 12 années d'études (voir tableau 4.27).

TABLEAU 4.26

PROPORTION DE PERSONNES SANS EMPLOI
INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre d'années d'études	Hommes	Femmes	Total
7 années et moins	26,2	15,8	19,2
8 à 12 années	40,9	34,0	36,1
13 à 15 années	49,9	50,2	50,1
16 années et plus	42,7	44,8	43,8
Total	35,8	32,8	34,6

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 4.27

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI
INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL,
SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Nombre d'années d'études	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
7 années et moins	18,0	(43,9)	12,9	(56,1)	14,7	(100,0)
8 à 12 années	47,5	(34,4)	50,6	(65,6)	49,5	(100,0)
13 à 15 années	20,2	(28,9)	17,8	(71,1)	25,0	(100,0)
16 années et plus	14,3	(49,9)	8,0	(50,1)	10,3	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

4.3.4 Selon le sexe et la situation familiale[12]

1) La présence de dépendants économiques

La présence de dépendants économiques semble avoir une influence sur l'intérêt des personnes sans emploi pour le travail à temps partiel, du moins chez les femmes. En effet, 46,5 % de celles ayant des personnes à leur charge ont démontré de l'intérêt pour l'emploi à durée réduite par rapport à 28,8 % chez celles n'en ayant pas (voir tableau 4.28).

TABLEAU 4.28

PROPORTION DE PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence de dépendants économiques	Hommes	Femmes	Total
Sans dépendants économiques	39,9	28,8	31,9
Avec dépendants économiques	35,9	46,5	41,8
Total	38,5	32,8	34,6

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

12. L'analyse n'a pas été effectuée selon la profession parce que le taux de non-réponses était trop élevé. Il en est de même pour le revenu individuel brut.

De plus, les personnes sans emploi de sexe féminin qui ont des dépendants économiques sont plus susceptibles de s'intéresser au travail à temps partiel que leurs homologues masculins (46,5 % des femmes par rapport à 35,9 % des hommes). On relève le phénomène inverse chez les personnes n'ayant pas de personnes à charge: 39,9 % des hommes ont démontré de l'intérêt pour un emploi à durée réduite contre 28,8 % des femmes. Dans le cas des hommes sans emploi, on ne relève pas, contrairement aux femmes, de différences significatives dans l'intérêt qu'ils portent au travail à temps partiel, selon qu'ils aient ou non des personnes à leur charge.

Finalement, il est important de mentionner que près des deux tiers (65,8 %) de l'ensemble des personnes sans emploi intéressées au temps partiel n'ont pas de dépendants économiques et ce, malgré le fait que ce sont elles qui sont les moins susceptibles de s'intéresser à ce type d'emploi (voir tableau 4.29).

TABLEAU 4.29

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES
(en pourcentage)

Présence de dépendants économiques	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Sans dépendants économiques	63,3	(34,5)	67,3	(65,5)	65,8	(100,0)
Avec dépendants économiques	35,6	(37,8)	32,7	(62,2)	33,2	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ii) La présence d'un conjoint et son occupation

Les personnes sans emploi qui n'ont pas de conjoint ont une propension un peu plus forte que les autres à désirer un poste à temps partiel. Cependant, cette attitude s'observe seulement chez les hommes. En effet, 46,6 % d'entre eux ont répondu affirmativement à la question relative à l'intérêt pour ce type d'emploi (tableau 4.30). Cette proportion s'établit à 31,8 % chez les hommes qui ont une conjointe.

TABLEAU 4.30

PROPORTION DE PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence d'un conjoint	Hommes	Femmes	Total
Avec conjoint	31,8	33,7	33,1
Sans conjoint	46,6	31,5	37,3
Total	38,5	32,8	34,6

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Chez les femmes, les résultats varient peu, qu'elles vivent ou non avec un conjoint: environ le tiers (32,8 %) d'entre elles ont exprimé le désir d'occuper un poste à durée réduite. Malgré l'intérêt plus prononcé des personnes des deux sexes sans conjoint pour le temps partiel, ce sont celles qui en ont un qui sont les plus nombreuses (59,4 %) à s'intéresser à ce type d'emploi (tableau 4.31).

TABLEAU 4.31

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT, QUÉBEC
(en pourcentage)

Présence d'un conjoint	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Avec conjoint	45,6	(27,5)	67,2	(72,5)	59,4	(100,0)
Sans conjoint	54,4	(48,1)	32,8	(51,9)	40,6	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

Finalement, le tiers des conjoints des hommes sans travail intéressés par un poste à temps partiel occupaient un emploi au moment de l'enquête, alors que les autres conjoints étaient aux soins de la maison (59,5 %). En ce qui a trait aux femmes, la majorité de leurs conjoints (83,4 %) étaient en emploi.

iii) Le revenu annuel brut du ménage

Contrairement à ce que nous avons noté dans le cas des travailleurs à plein temps, il semble que le revenu annuel brut du ménage influence l'intérêt des personnes sans emploi pour le travail à temps partiel. En effet, la proportion de personnes ayant démontré de l'intérêt pour un horaire de travail inférieur à la norme augmente à mesure que le revenu du ménage croît. Bien que cette situation soit perceptible au niveau global, elle est davantage marquée chez les femmes. En ce qui a trait aux hommes, on ne relève aucun phénomène particulier.

En termes globaux, on retrouve près du tiers (32,9 %) des personnes sans emploi dont le revenu annuel du ménage se situe en-deçà de 15 000 $ qui sont intéressées par le travail à temps partiel (tableau 4.32). Ces proportions s'établissent à 38,0 % et 49,4 % chez les personnes dont le revenu annuel du ménage est de 15 000 $ à 29 999 $ et de 30 000 $ et plus respectivement. Dans chacune de ces classes de revenus, 25,9 %, 35,8 % et 51,9 % des femmes sans emploi ont démontré de l'intérêt pour le travail à temps partiel.

TABLEAU 4.32

PROPORTION DE PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU ANNUEL BRUT DU MÉNAGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Revenu annuel brut par année	Hommes[1]	Femmes	Total
Moins de 15 000 $	44,3	25,9	32,9
15 000 $ à 29 999 $	42,0	35,8	38,0
30 000 $ et plus	41,7	51,9	49,4
Total	38,5	32,8	34,6

1. Il peut paraître incohérent que la proportion totale d'hommes sans emploi intéressés au travail à temps partiel soit inférieure à chacune de celles relatives à la classe de revenu. Il en est ainsi parce que les personnes n'ayant pas répondu ou ne sachant pas le revenu du ménage ne sont pas reportées dans le tableau.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La distribution, selon le revenu du ménage, des personnes sans emploi qui désirent travailler à temps partiel fait ressortir des phénomènes intéressants. En effet, alors que le pourcentage le plus élevé d'hommes appartient à des ménages dont le revenu est inférieur à 15 000 $, on note le phénomène inverse chez les femmes (tableau 4.33).

TABLEAU 4.33

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU ANNUEL BRUT DU MÉNAGE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Revenu annuel brut du ménage	Hommes[1]		Femmes[1]		Total[1]	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 15 000 $	38,1	(51,1)	20,4	(48,9)	26,7	(100,0)
15 000 $ à 29 000 $	25,2	(40,1)	21,0	(59,9)	22,5	(100,0)
30 000 $ et plus	17,4	(20,9)	36,7	(79,1)	29,8	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse. Ceci représentait une part considérable des personnes sans emploi intéressées par le travail à temps partiel.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

4.3.5 Selon le sexe et les conditions de travail souhaitées

De façon globale, les résultats relatifs aux conditions de travail que souhaitent les personnes sans emploi intéressées par le travail à temps partiel ressemblent à ceux se rapportant aux

travailleurs à plein temps. Cependant, l'écart entre les hommes et les femmes est moindre.

Ainsi, 75,2 % des personnes sans emploi accepteraient un poste à temps partiel où il n'y aurait pas de vacances payées, 62,4 % où il n'y aurait pas de congés de maladie payés et 63,7 % où il n'y aurait pas de possibilité de se syndiquer (voir tableau 4.34).

TABLEAU 4.34

PROPORTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL MALGRÉ L'ABSENCE DE CERTAINES CONDITIONS, SELON LE SEXE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Conditions	Hommes	Femmes	Total
Vacances payées	74,9	75,5	75,2
Congés de maladie payés	63,6	61,8	62,4
Possibilité de se syndiquer	66,0	62,4	63,7
Sécurité d'emploi	54,5	41,0	45,9
Admissibilité à l'assurance-chômage	33,4	25,7	28,5

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

La sécurité d'emploi, et surtout l'admissibilité à l'assurance-chômage apparaissent importantes. En ce qui concerne la sécurité d'emploi, 45,9 % des personnes sans travail intéressées

au temps partiel accepteraient ce type d'emploi sans cet avantage. 54,5 % des hommes et 41,0 % des femmes évolueraient dans un poste à temps partiel sans sécurité d'emploi. Finalement, 28,5 % des personnes sans travail accepteraient ce type d'emploi sans la possibilité d'être admissibles à l'assurance-chômage. Pour les hommes et les femmes, cette proportion s'établit à 33,4 % et 25,7 %.

i) Durée hebdomadaire de travail souhaitée

Les femmes sans emploi intéressées par un poste à temps partiel sont relativement plus nombreuses que les hommes à désirer une courte semaine de travail. C'est en effet ce qui ressort des résultats du sondage Omnibus. Quelque 32,9 % d'entre elles aimeraient travailler moins de vingt heures par semaine, comparativement à 15,3 % chez les hommes (tableau 4.35). Ce dernier phénomène est l'inverse de ce que nous avons observé chez les travailleurs à plein temps intéressés par l'emploi à temps partiel.

En termes relatifs, autant d'hommes que de femmes aimeraient travailler de vingt à vingt-quatre heures par semaine, soit 39,2 % des hommes et 40,2 % des femmes.

Enfin, l'horaire hebdomadaire de travail souhaité par une très forte proportion d'hommes et de femmes est inférieur à trente heures. La majorité des femmes sans travail (83,5 %) et 70,3 % des hommes opteraient pour cette durée hebdomadaire de travail.

TABLEAU 4.35

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA DURÉE DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE SOUHAITÉE, QUÉBEC
(en pourcentage)

Durée de travail souhaitée	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 20 heures	15,3	(20,6)	32,9	(79,4)	26,7	(100,0)
20 à 24 heures	39,2	(35,3)	40,2	(64,7)	39,9	(100,0)
25 à 29 heures	15,8	(45,9)	10,4	(54,1)	12,3	(100,0)
30 heures et plus	29,1	(52,7)	14,7	(47,3)	19,8	(100,0)

1. Ne totalise pas 100 % à cause des personnes qui ne savaient pas et de celles qui n'ont pas donné de réponse.

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ii) Rémunération horaire souhaitée

Les attentes salariales des personnes sans emploi intéressées par le travail à temps partiel s'avèrent considérablement inférieures à celles de leurs homologues employés à plein temps (tableaux 4.21 et 4.36): 37,4 % de ces personnes sans emploi travailleraient à moins de 6,00 $ l'heure; 34,0 % souhaiteraient une rémunération s'établissant entre 6,00 $ et 8,99 $ et 21,0 % travailleraient à temps partiel pour un taux de salaire horaire supérieur à 9,00 $. La rémunération horaire souhaitée par les hommes sans travail est un peu plus élevée que celle des femmes.

TABLEAU 4.36

DISTRIBUTION DES PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE SOUHAITÉ, QUÉBEC
(en pourcentage)

Taux de salaire horaire souhaité	Hommes		Femmes		Total	
	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)	colonne	(ligne)
Moins de 6,00 $	27,4	(26,3)	43,0	(73,7)	37,4	(100,0)
6,00 $ à 8,99 $	43,0	(45,3)	29,0	(54,7)	34,0	(100,0)
9,00 $ à 11,99 $	10,2	(29,7)	13,5	(70,3)	12,4	(100,0)
12,00 $ et plus	13,0	(54,5)	6,1	(45,5)	8,6	(100,0)
9,00 $ et plus	23,2	(39,9)	19,6	(60,1)	21,0	(100,0)

Source: Sondage Omnibus, novembre 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

4.4 RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Les résultats du sondage Omnibus, réalisé à l'automne 1985, démontrent clairement qu'une proportion non négligeable de la population du Québec est intéressée par le travail à temps partiel. De plus, cet intérêt est perceptible chez les travailleurs à plein temps de même que chez les personnes sans emploi.

Les groupes de travailleurs à plein temps les plus susceptibles de s'intéresser au temps partiel sont les femmes, les jeunes, les célibataires, les travailleurs ayant de 13 à 15 années d'études, le personnel administratif, les travailleurs sans dépendants économiques, ceux qui n'ont pas de conjoint, ceux dont le revenu individuel brut est inférieur à 15 000 $ et ceux dont le

taux de salaire horaire est inférieur à 12,00 $. Il est important de noter que ces résultats, en ce qui a trait à certaines caractéristiques, varient de façon significative selon le sexe.

La composition de l'ensemble des travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel selon les différentes variables étudiées complète les résultats rapportés plus haut. Ainsi, parmi la main-d'oeuvre à plein temps qui a démontré de l'intérêt pour l'emploi à temps partiel, on retrouve un pourcentage équivalent d'hommes et de femmes, une très forte proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (61,5 %), 52,4 % de travailleurs mariés, 44,7 % de travailleurs ayant de 8 à 12 années d'études, un pourcentage équivalent de travailleurs du premier groupe de professions et de personnel administratif, surtout des personnes sans dépendants économiques ainsi que celles qui vivent avec un conjoint.

En ce qui a trait au revenu, on note que le pourcentage de travailleurs intéressés augmente avec le revenu individuel et le revenu annuel du ménage. Enfin, la majorité (77,3 %) privilégie une semaine de travail inférieure à 30 heures, mais sans connaître une diminution proportionnelle de leur salaire.

La proportion de travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel (23,7 %) a presque doublé en regard de 1980, alors qu'elle s'établissait à 13,6 %.

En ce qui a trait aux conditions de travail, les résultats vont dans le même sens que ceux de 1980. Plus de la moitié des travailleurs à plein temps accepteraient un emploi à temps partiel sans vacances payées (57,7 %), sans congés de maladie payés

(62,3 %) et sans la possibilité de se syndiquer (70,3 %). Par contre, peu de personnes travailleraient à temps partiel sans être admissibles à l'assurance-chômage (35,5 %). Pour ce qui est de la sécurité d'emploi, les avis sont partagés.

Le profil de la personne sans emploi intéressée au travail à temps partiel diffère peu de celui du travailleur à plein temps, également attiré par ce type d'emploi. Plus du tiers (34,6 %) des personnes sans travail ont démontré de l'intérêt pour un emploi à durée réduite. Contrairement aux travailleurs à plein temps, on retrouve surtout des femmes (64,2 %).

Les exigences des sans-emploi relativement aux conditions de travail (vacances annuelles payées, etc.) sont semblables à celles des travailleurs à plein temps, mais dans des proportions encore plus importantes.

Les données de l'Enquête sur la population active de chaque mois de novembre de 1980 à 1985 ont été utilisées, dans la première partie de ce travail, pour tracer l'évolution du marché de l'emploi au Québec.

On y observe que l'emploi à temps partiel occupe une place de plus en plus importante sur le marché du travail au Québec. En 1985, 423 000 Québécois travaillaient à temps partiel par rapport à 295 000 en 1980.

L'emploi à plein temps n'a pas connu une augmentation comparable. Au contraire, on note une baisse du nombre d'emplois à plein temps, engendrée par la récession qui a touché l'ensemble des pays industrialisés en 1982. Ainsi, la part de l'emploi à temps partiel dans l'ensemble du marché québécois du travail a augmenté de façon continue au cours de la période. En 1980, ce type d'emploi était occupé par 11,0 % des travailleurs; en 1985, cette proportion s'établit à 14,8 %.

La hausse de l'emploi à temps partiel a été ressentie dans tous les groupes de travailleurs. La structure de ce marché a donc peu varié. Il est plus probable de retrouver des travailleurs à temps partiel chez les femmes, les jeunes et les célibataires.

La composition de la main-d'oeuvre employée à temps partiel a également peu varié de 1980 à 1985. L'analyse des données selon le sexe a démontré que les femmes occupent plus des deux tiers des postes à durée réduite. Les jeunes hommes et les jeunes

femmes représentent plus de quarante pour cent des travailleurs à temps partiel. La composition de cette population selon l'état matrimonial a également permis d'observer que les personnes mariées détiennent environ la moitié des emplois à temps partiel.

Enfin, il ressort que le travail à temps partiel s'effectue sur une base majoritairement volontaire. Cependant, la baisse d'activité économique a fait croître de façon significative l'emploi à temps partiel involontaire. Les travailleurs âgés de 25 à 54 ans sont les plus touchés par cette situation et ce, peu importe le sexe.

Dans la deuxième partie du rapport, l'analyse des données du sondage Omnibus a fait ressortir davantage de caractéristiques des travailleurs à temps partiel. En plus des éléments distinctifs mentionnés précédemment, il apparaît que par rapport à chacun des groupes de travailleurs étudiés, la main-d'oeuvre ayant 12 années de scolarité et plus, les travailleurs spécialisés dans les services, ceux qui n'ont pas de dépendants économiques, ceux qui n'ont pas de conjoint, ainsi que ceux qui gagnent 6,00 $ et moins de l'heure sont plus susceptibles que les autres d'évoluer dans des emplois à temps partiel.

Cela ne signifie cependant pas pour autant que ces catégories représentent beaucoup de travailleurs à temps partiel. L'analyse des données en termes absolus a démontré que les personnes ayant plus de 8 années de scolarité ont une importance à peu près égale dans l'ensemble des travailleurs à temps partiel; les moins scolarisées sont cependant sous-représentées. Les travailleurs du premier groupe de professions (directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical,

etc.), ceux qui n'ont pas de dépendants économiques, ainsi que ceux sans conjoint regroupent les pourcentages les plus élevés de travailleurs à temps partiel. On observe également que le nombre d'employés dans des postes à durée réduite diminue lorsqu'on se déplace vers des classes de taux de salaire horaire plus élevées.

Finalement, l'intérêt des travailleurs à plein temps et des personnes sans emploi pour le travail à temps partiel a été étudié. Les résultats relatifs aux travailleurs à plein temps ont été mis en parallèle avec ceux de 1980. Il a été établi que des proportions importantes de ces groupes de personnes s'intéressent au travail à temps partiel. De plus, on relève des différences dans les caractéristiques de ces personnes et dans celles des individus qui évoluent actuellement dans des postes à durée réduite. Il ressort également que l'intérêt pour l'emploi à temps partiel est plus manifeste aujourd'hui qu'il ne l'était en 1980; toute proportion gardée, plus de travailleurs à plein temps sont intéressés au temps partiel en 1985 qu'en 1980.

Bien que ce document apporte plusieurs éléments nouveaux en ce qui a trait au travail à temps partiel, plusieurs questions sont demeurées en suspens et d'autres interrogations ont surgi.

Ainsi, il serait intéressant d'identifier les étudiants parmi l'ensemble des travailleurs à temps partiel et de décrire ces personnes selon les caractéristiques habituelles et selon le nombre d'années d'études complétées, leur domaine d'étude, le diplôme convoité, etc. Ce type d'analyse pourrait également être effectué pour les personnes sans emploi intéressées au temps partiel.

De plus, la connaissance des raisons pour lesquelles les personnes sont attirées par l'emploi à durée réduite apporterait un éclairage fort utile sur les tendances à prévoir au niveau de ce phénomène. Les personnes qui ont répondu "ça dépend" à la question relative à l'intérêt pour le temps partiel pourraient également être étudiées pour déterminer si leurs caractéristiques diffèrent de celles des personnes ayant répondu affirmativement.

Par ailleurs, il serait intéressant de savoir comment les employeurs réagissent à cet intérêt croissant des travailleurs pour une semaine de travail considérablement réduite. Comme par le passé, l'attitude des employeurs continuera en effet d'être un facteur déterminant dans l'évolution du travail à temps partiel au cours des années futures.

Bibliographie

ACOCA, V. et R. Lachapelle, 1980, "Le travail à temps partiel au Québec: quelques aspects socio-économiques", Le marché du travail, vol. 1, no 7, pp. 36-41.

AW, C.F., 1982, Standard Hours of Work: Trends, Determinants and Implications, Economics and Industrial Relations Research Branch, Travail Canada, 70 p. (document préliminaire).

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1983, Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi, Service de la population et de l'emploi, 176 p.

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE TRAVAIL ET LA RÉVISION DU CODE DU TRAVAIL, 1985, Le travail, une responsabilité collective, rapport final, 490 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, 1981, L'évolution du marché du travail dans les années 1980, 267 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, 1985, Guide: Classification canadienne descriptive des professions, cinquième édition, 314 p.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU (MTMSR), 1981, Rapport du groupe de travail sur le développement de l'emploi à temps partiel au Québec, 71 p.

NOLLEN, S., 1979, "Highlights of the Literature: New Patterns of Work", Work in America Institute Studies in Productivity, 59 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE), 1983, Perspectives d'emploi, 107 p.

OCDE, 1984, Perspectives de l'emploi, 126 p.

OCDE, 1985, Perspectives de l'emploi, 153 p.

TRAVAIL CANADA, 1983, Le travail à temps partiel au Canada. Rapport de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 224 p.

VAN GINNEKEN, W., 1984, "La réduction de la semaine de travail et l'emploi. Comparaison entre sept modèles macro-économiques européens", Revue internationale du Travail, vol. 123, no 1, pp. 37-56.

Annexe 1 - Questionnaire complet du sondage Omnibus du Centre de sondage de l'université de Montréal de l'automne 1985

CENTRE DE SONDAGE
Université de Montréal

Projet #380 - Omnibus - Automne 1985

---

1) Identifiez-vous comme M. ou Mme _____
du Centre de sondage de l'Université de Montréal

2) Vérifier le numéro de téléphone

3) Lire l'introduction...

4) Combien de personnes (y compris les enfants) habitent de façon permanente à ce numéro?

»»»»»» How many people (including children) are living permanently at this number?

Nbre de personnes: _____

5) Dresser la liste des personnes de 18 ans et plus en commençant par la plus âgée et encercler le sexe (H ou F) et le numéro de la personne sélectionnée.

No.	Sexe	Age	No.	Sexe	Age	No.	Sexe	Age
1.	H F	___	4.	H F	___	7.	H F	___
2.	H F	___	5.	H F	___	8.	H F	___
3.	H F	___	6.	H F	___	9.	H F	___

6) ——→ Nbre de personnes éligibles (18 ans et +): ( ) (20)

7) Sexe de la personne sélectionnée (ENCERCLEZ):

1. homme
2. femme

(21)

8) Reprendre l'introduction si personne sélectionnée différente.

9) Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

»»»»»» Which language do you speak more often at home?

1. français
2. anglais
3. autre (PRECISEZ: _____) (22)

10) RÉGISTRE DES APPELS

	Date	Heure	Résultat
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

RÉSULTAT FINAL

01. questionnaire complété
02. pas de service
03. trouble de ligne
04. numéro non résidentiel
05. résidence ou numéro secondaire (chalet)
06. pas de réponse
07. refus du ménage
08. refus de personne sélectionnée → point de refus
09. absence prolongée de personne sélectionnée
10. problème de langue du ménage
11. problème de langue personne sélectionnée
12. maladie
13. non éligible (17 ans et moins)
14. questionnaire incomplet
17. refus récupéré

HRS
APPEL (23-26)

11) Date de l'entrevue: _____ (27-28)

12) Durée de l'entrevue: _____ (minutes) (29-30)

13) Nom et no. de l'interviewer: _____ (31-35)

14) Langue de l'entrevue: 1. français
2. anglais

(36)

Pour commencer, quelques questions sur le travail et la retraite.

Q.1 Actuellement, occupez-vous un emploi rémunéré?

Oui ⟶ PASSEZ A Q.5	1	
Non	2	(37)
	9	

Q.2 Cherchez-vous un emploi?

Oui ⟶ PASSEZ A Q.4	1	
Non	2	(38)
	9	

Q.3 Est-ce parce que ...

... vous devez retourner au travail bientôt	1	
... vous êtes retenu(e) aux soins du foyer (ménagère)	2	
... vous êtes retraité(e)	3	(39)
... vous êtes étudiant(e) à temps plein	4	
... vous êtes incapable de travailler	5	
autre: _____ (PRECISEZ)	6	
	9	

Q.4 Avez-vous occupé un emploi rémunéré au cours des douze derniers mois?

Oui	1	
Non ⟶ PASSEZ A Q.13	2	(40)
	9	

Q.5 Quel genre de travail faites-vous (ou faisiez-vous) et dans quel genre d'entreprise?

_____ (Genre de travail) /__/__/ (41-42)

_____ (Genre d'entreprise) /__/__/ (43-44)

Q.6 En général, combien d'heures par semaine travaillez-vous (ou travailliez-vous)?

Nombre d'heures: /___/___/ /__/__/ (45-46)

Q.7 En général, combien de jours par semaine travaillez-vous (ou travailliez-vous)?

Nombre de jours: /___/___/ /__/__/ (47-48)

Q.8 Etes-vous (ou étiez-vous) syndiqué(e)?

Oui	1	
Non	2	(49)
	8	
	9	

Université de Montréal
Centre de sondage

Q.9 Quel est (ou était) votre revenu brut par semaine pour cet emploi?

_____$ par semaine /__/__/__/ (50-52)

Q.10 Est-ce que votre emploi est (ou était) ...

... à temps plein ⟶ PASSEZ A Q.12 1

... ou à temps partiel 2 (53)
9

Q.11 Vous travaillez (ou travailliez) à temps partiel parce que ...

... vous ne trouvez (trouviez) pas d'emploi à temps plein? 1

... vous préférez (préfériez) cela? 2 (54)

... vous avez (aviez) d'autres activités qui vous empêchent (empêchaient) de travailler à temps plein? 3

autre raison: _____ 4
_____ 8
(PRECISEZ) 9

Q.12 Quelle description correspond (correspondait) le mieux à vos horaires de travail? ...

... vous devez (deviez) suivre des horaires précis (comme de 9 à 5, de 4 à minuit, de minuit à 8) 1

... vous pouvez (pouviez) travailler selon un horaire variable (comme commencer entre 8 et 10 et finir entre 4 et 6) 2 (55)

... généralement, vous pouvez (pouviez) organiser vos horaires de travail 3
8
9

Q.13 Seriez-vous intéressé(e) à travailler (ou continuer à travailler) à temps partiel?

Oui ⟶ PASSEZ A Q.15 1

Non 2 (56)

Ca dépend ⟶ PASSEZ A Q.15 3

NSP ⟶ PASSEZ A Q.15 8
9

Q.14 Est-ce, parce que ...

... les emplois à temps partiel ne sont pas assez payants ⟶ PASSEZ A Q.18..... 1

... il n'y a pas de bonnes conditions de travail ⟶ PASSEZ A Q.18..... 2

... ou il n'y a pas de temps partiel dans le domaine qui vous intéresse ⟶ PASSEZ A Q.18 3

à la retraite ⟶ PASSEZ A Q.18..... 4 (57)

aux soins de la maison, incapacité de travailler ⟶ PASSEZ A Q.23..... 5

autre: _____ 6
(PRECISEZ) ⟶ PASSEZ A Q.18 8
9

Université de Montréal
Centre de sondage

Q.15 Combien d'heures par semaine seriez-vous intéressé(e) à travailler (ou continuer à travailler) à temps partiel?

Nombre d'heures: /___/___/ /__/__/ (58-59)

Q.16 Quel salaire par semaine accepteriez-vous pour ces heures de travail à temps partiel?

_____$ par semaine /__/__/__/ (60-62)

Q.17 Pour travailler à temps partiel, seriez-vous prêt(e) à accepter un emploi où il n'y aurait pas ...

	OUI	NON	NSP	
a) ... de vacances payées	1	2	8	/__/(63)
b) ... de congés de maladie payés	1	2	8	/__/(64)
c) ... de sécurité d'emploi	1	2	8	/__/(65)
d) ... de possibilité de se syndiquer	1	2	8	/__/(66)
e) ... la possibilité d'être couvert par l'assurance-chômage	1	2	8	/__/(67)

Q.18 Si cela dépendait de vous, prendriez-vous (ou auriez-vous pris) votre retraite ...

... avant 55 ans 1

... entre 55 et 60 ans 2

... entre 61 et 64 ans 3 (68)

... à 65 ans 4

... après 65 ans 5

autre (PRECISEZ): _____ 6

NSP 8
9

Q.19 Au moment de votre pension, avez-vous (aviez-vous) l'intention de ...

... cesser de travailler complètement 1

... continuer de travailler à temps plein 2

... ou continuer à travailler à temps partiel 3

autre: _____

_____ 4 (69)
(PRECISEZ)

NSP 8
9

Q.20 Si on vous offre (avait offert) de réduire vos heures de travail avant votre retraite, accepteriez-vous (auriez-vous accepté)?

Oui		1
Non	→ PASSEZ A Q. 22	2 (70)
NSP		8 9

Q.21 Est-ce que le principal <u>avantage</u> de réduire les heures de travail avant la retraite serait (aurait été) ...

... d'occuper un second emploi	1
... de vous reposer davantage	2 (71)
... ou de faire d'autres activités (loisirs, visites familiales, études)	3
NSP	8 9

Q.22 Est-ce que le principal <u>désavantage</u> de réduire les heures de travail avant la retraite serait (aurait été) ...

... d'être moins motivé(e) à travailler	1
... d'avoir des conditions de travail différentes..	2
... ou de gagner moins d'argent	3 (72)
aucun, pas de désavantage	4
NSP	8 9

Q.23 Passons maintenant à un autre sujet. Avez-vous un magnétoscope -un appareil vidéo- à la maison?

Oui		1
Non	→ PASSEZ A Q.25	2 (73) 8 9

Q.24 Depuis combien de temps l'avez-vous?

/___/___/ Nombre de mois ou /___/___/ Nombre d'années — /__/__/ (74-75)

Q.25 Au cours des trois derniers mois, combien de fois êtes-vous allé(e) au cinéma?

Nombre de fois: /___/___/ — /__/__/ (76-77)

	3	8	0		
					2

(1-11)

Q.26 Etes-vous abonné(e) à la télévision payante?

Oui	→ PASSEZ A Q. 29	1
Non		2 (12) 8 9

Université de Montréal
Centre de sondage

Q.27 Etes-vous abonné(e) au câble?

Oui ——→ PASSEZ A Q. 29	1	
Non	2	(13)
	8	
	9	

Q.28 Pouvez-vous vous abonner au câble dans votre région?

Oui	1	
Non	2	(14)
NSP	8	
	9	

Q.29 Etes-vous plutôt satisfait(e) ou plutôt insatisfait(e) de la qualité de l'information dans les médias québécois?

Plutôt satisfait(e)	1	
Plutôt insatisfait(e)	2	(15)
NSP	8	
	9	

Q.30 Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec l'affirmation suivante: "Les journalistes négligent souvent l'information au profit du spectaculaire"?

Plutôt d'accord	1	
Plutôt en désaccord	2	(16)
NSP	8	
	9	

Q.31 Est-ce que l'opinion des journalistes vous intéresse beaucoup, assez, peu ou pas du tout?

Beaucoup	1	
Assez	2	
Peu	3	(17)
Pas du tout	4	
NSP	8	
	9	

Q.32 Vous considérez-vous comme un(e) grand(e) consommateur(trice) d'information?

Oui	1	
Non	2	(18)
NSP	8	
	9	

Q.33 Passons à un autre sujet. Il existe plusieurs façons d'aider les pays en voie de développement de l'Afrique; pour vous, est-il très important, plutôt important, peu important ou pas du tout important de subventionner ces pays par ...

	Très important	Plutôt important	Peu important	Pas du tout important	
A) ... des dons en matériel comme des médicaments ou de la nourriture	1	2	3	4	/__/ (19)
B) ... d'envoyer des spécialistes ou des experts	1	2	3	4	/__/ (20)
C) ... d'envoyer des volontaires qui ont une bonne formation mais peut être moins d'expérience	1	2	3	4	/__/ (21)

Q.34 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait un don pour aider des pays d'Afrique?

Oui	1
Non	2 (22)
NSP	8 9

Q.35 Accepteriez-vous que vos dons servant à envoyer des volontaires pour aider ces pays d'Afrique?

Oui	1
Non	2 (23)
NSP	8 9

Q.36 Avez-vous déjà entendu parler des organismes suivants ...

	OUI	NON		
a) ... l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC)	1	2		/__/ (24)
b) ... le Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI)	1	2	SI 3 FOIS NON, PASSEZ A Q. 38	/__/ (25)
c) ... l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSD)	1	2		/__/ (26)

Q.37 Selon vous, est-ce que ces organismes envoient des volontaires dans les pays en voie de développement?

Oui	1
Non	2 (27)
NSP	8 9

Université de Montréal
Centre de sondage

Q.38 Est-il important pour vous que la recherche en santé se développe?

Oui	1	
Non	2	(28)
NSP	8	
	9	

Q.39 Connaissez-vous le Fonds de la recherche en santé du Québec?

Oui	1	
Non	2	(29)
NSP	8	
	9	

Q.40 Le gouvernement du Québec dépense-t-il suffisamment d'argent pour la recherche en santé au Québec?

Oui	1	
Non	2	(30)
NSP	8	
	9	

Q.100 Dans l'ensemble, êtes-vous très intéressé(e), assez intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e) à la politique en général?

Très intéressé(e)	1	
Assez intéressé(e)	2	(31)
Peu intéressé(e)	3	
Pas du tout intéressé(e)	4	
	8	
	9	

Q.101 Si l'élection provinciale avait lieu aujourd'hui au Québec, pour quel parti voteriez-vous?

NE PAS LIRE

Parti Québécois	01	
Parti Libéral du Québec	02	→ PASSEZ A Q.103
Union Nationale	03	
Parti Conservateur du Québec	08	
N.P.D.	16	
Parti Indépendantiste	15	

Autre: _____

_____
(PRECISEZ)

NSP/Indécis	97	
Refus	98	

/__/__/ (32-33)

Université de Montréal
Centre de sondage

Q.102 Votre opinion n'est peut-être pas encore fixée... Y a-t-il tout de même un parti que vous seriez porté(e) à appuyer présentement?

NE PAS LIRE

- Parti Québécois 01
- Parti Libéral du Québec 02
- Union Nationale 03
- Parti Conservateur du Québec 08
- N.P.D. 16
- Parti Indépendantiste 15

Autre: _____ (PRECISEZ)

- NSP/Indécis 97
- Refus/PR 98

/__/__/ (34-35)

TOUS

Q.103 Si une élection fédérale <u>avait lieu demain</u> au Canada, pour quel parti voteriez-vous?

NE PAS LIRE

- Parti Libéral 01
- Parti Conservateur 02
- N.P.D. 03
- Parti Nationaliste ..... 11 → PASSEZ A Q.105

Autre: _____ (PRECISEZ)

- NSP/Indécis 97
- Refus 98

/__/__/ (36-37)

Q.104 Votre opinion n'est peut-être pas encore fixée... Y a-t-il tout de même un parti que vous seriez porté(e) à appuyer présentement?

NE PAS LIRE

- Parti Libéral 01
- Parti Conservateur 02
- N.P.D. 03
- Parti Nationaliste 11

Autre: _____ (PRECISEZ)

- NSP/Indécis 97
- Refus/PR 98

/__/__/ (38-39)

Université de Montréal
Centre de sondage

TOUS

Q.105 Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) du gouvernement actuel du Québec?

Très satisfait(e)	1	
Assez satisfait(e)	2	
Peu satisfait(e)	3	(40)
Pas du tout satisfait(e)	4	
	8	
	9	

Q.106 De façon générale, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) du gouvernement actuel du Canada?

Très satisfait(e)	1	
Assez satisfait(e)	2	
Peu satisfait(e)	3	(41)
Pas du tout satisfait(e)	4	
	8	
	9	

Q.107 Pour vous, qui ferait le meilleur prochain premier ministre du Québec? ...

... Monsieur Pierre-Marc Johnson	1	
... ou Monsieur Robert Bourassa	2	
Ni l'un ni l'autre	3	(42)
Autre nom: _____	4	
Ne sait pas	8	
	9	

EN TERMINANT QUELQUES QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES.

Q.110 Quelle est votre date de naissance? /__/__/ (43-44)

Mois: _____ Année: 19 /__/__/ /__/__/ (45-46)

Q.111 Combien d'années de scolarité avez-vous complétées?

Nombre d'années: /__/__/ /__/__/ (47-48)

Q.112 Quelle est votre langue maternelle (la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore)?

Français	1	
Anglais	2	(49)
Autre (PRECISEZ): _____	3	
	8	
	9	

Université de Montréal
Centre de sondage

Q.113 Quelle est votre religion actuelle?

Catholique	1
Protestante (Baptiste, méthodiste, presbytérienne, luthérienne, anglicane)	2 (50)
Juive	3
Autre (PRECISEZ): _____	4
Aucune	5
	8
	9

Q.114 Selon quelle fréquence assistez-vous aux cérémonies religieuses; est-ce ...

... toutes les semaines	1
... tous les mois	2
... quelques fois par année	3 (51)
... rarement, ou	4
... jamais	5
	8
	9

Q.119 Quel est votre état matrimonial actuel? ...

... marié(e)	1
... séparé(e) (de fait/légalement)	2
... divorcé(e)	3 (52)
... veuf(ve)	4
... jamais marié(e) (célibataire)	5
	8
	9

Q.120 Vivez-vous présentement avec un conjoint?

Oui	1
Non ⟶ PASSEZ A 125	2 (53)
	8
	9

Q.121 Présentement, quelle est l'occupation principale de votre conjoint? ...

... en emploi	01
... en chômage	02
... à la retraite	03
... aux études à temps plein	04
... aux soins de la maison	05
... invalide, malade, accidenté(e)	06
... Bien-être social	07
... autre (PRECISEZ): _____	
_____	09

/__/__/ (54-55)

Q.125 Votre ménage est-il propriétaire ou locataire du logement que vous occupez présentement?

Propriétaire	1
Locataire (+ chambreur)	2 (56)
	8
	9

Q.126 Etes-vous né(e) au Québec?

Oui ——→ PASSEZ A Q.129	1
Non	2 (57)
	8
	9

Q.127 Avez-vous la citoyenneté canadienne?

Oui	1
Non	2 (58)
	8
	9

Q.129 A combien se situe environ votre revenu brut annuel (avant impôts et autres déductions)?

SI AUCUN, INSCRIRE "0"

_____$ /__/__/__/ (59-61)

Q.130 Combien de personnes dépendent de vous financièrement?

Nombre de personnes: _____ /__/ (62)

Q.131 A combien se situe environ le revenu brut annuel de votre ménage (avant impôts et autres déductions)?

_____$ /__/__/__/ (63-65)

Q.132 En 1981, lors de la dernière élection générale au Québec, avez-vous voté pour le même parti politique que celui que vous vous proposez d'appuyer maintenant?

Oui	1
Non	2
N'a pas voté en 1981	3 (66)
Autre: _____ (PRECISEZ)	4
Ne se souvient pas	8
Refus	9

Q.133 En général, prenez-vous connaissance des résultats des sondages électoraux?

Oui	1
Non	2 (67)
	8
	9

Q.134 Dans l'ensemble, croyez-vous aux résultats des sondages électoraux?

Oui	1	
Non	2	(68)
	8	
	9	

Q.135 Croyez-vous que la publication des résultats d'un sondage avant une élection peut influencer le vote des gens?

Oui	1	
Non	2	(69)
Ne sait pas	8	
Pas de réponse	9	

Q.136 Est-ce que la publication des résultats d'un sondage vous a déjà influencé lors d'une élection?

Oui	1	
Non	2	(70)
Ne sait pas	8	
Pas de réponse	9	

Q.137 Croyez-vous qu'on devrait publier ou ne pas publier les résultats des sondages électoraux durant une campagne électorale?

On devrait les publier	1	
On ne devrait pas les publier	2	(71)
Ne sait pas, indécis	8	
	9	

Q.138 Enfin, une dernière question, avez-vous l'intention d'aller voter lors de la prochaine élection générale au Québec, le 2 décembre?

Oui	1	
Non	2	(72)
NSP	8	
Refus/PR	9	

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Université de Montréal
Centre de sondage

Annexe 2 - Description des catégories de professions utilisées dans cette étude

La description des professions utilisées par le Centre de sondage de l'université de Montréal est celle du guide de la classification canadienne descriptive des professions produite par Emploi et Immigration Canada.

Les titres et codes des grands groupes de professions sont les suivants:

11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes
25	Membres du clergé et personnel assimilé
27	Enseignants et personnel assimilé
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
37	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés
51	Travailleurs spécialisés dans la vente
61	Travailleurs spécialisés dans les services
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
75	Travailleurs forestiers et bûcherons
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
81/82	Travailleurs des industries de transformation
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation
87	Travailleurs du bâtiment
91	Personnel d'exploitation des transports
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines
99	Travailleurs non classés ailleurs

Aux fins de cette étude, plusieurs grands groupes ont dû être jumelés afin de produire des estimations les plus fiables possible. Ainsi, les grands groupes 11, 21, 23, 27 et 31 composent la première catégorie de professions retenue dans ce document. Les grands groupes 41, 51 et 61 représentent respectivement les deuxième, troisième et quatrième catégories. Finalement, sont réunis en une seule catégorie intitulée "autres professions" les grands groupes non retrouvés ailleurs, soit 25, 33, 37, 71, 73, 75, 81/82, 83, 85, 87, 91, 93, 95 et 99.

Annexe 3 - Données pondérées et non pondérées concernant l'intérêt pour le travail à temps partiel

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Âge	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
18-24 ans	35 959	13	152 653	54
25-44 ans	161 503	68	854 103	376
45-54 ans	22 714	12	268 898	94
55 ans et plus	22 508	8	136 495	51
Total	242 684	101	1 412 149	576
Sexe féminin				
18-24 ans	63 862	22	133 223	53
25-44 ans	148 321	71	415 155	215
45-54 ans	31 657	15	109 987	49
55 ans et plus	16 966	8	56 778	29
Total	260 806	116	715 143	347
Les deux sexes				
18-24 ans	99 821	35	285 876	107
25-44 ans	309 824	139	1 269 258	591
45-54 ans	54 370	27	378 885	143
55 ans et plus	39 474	16	193 273	80
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL

État matrimonial	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Marié	109 302	43	930 814	358
Célibataire	110 412	45	368 772	156
Autre	21 054	12	110 646	61
Total	242 684	101	1 412 148	576
Sexe féminin				
Marié	154 592	66	370 855	156
Célibataire	75 229	30	237 260	114
Autre	30 985	20	102 166	75
Total	260 806	116	715 145	347
Les deux sexes				
Marié	263 894	109	1 301 669	514
Célibataire	185 641	75	606 032	270
Autre	52 039	32	212 812	136
Total	503 490	217	2 127 293	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES

Nombre d'années d'études	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
7 années et moins	37 327	14	165 361	64
8 à 12 années	83 257	35	644 562	258
13 à 15 années	55 913	20	279 855	112
16 années et plus	66 188	32	322 369	142
Total	242 685	101	1 412 147	576
Sexe féminin				
7 années et moins	11 651	6	56 877	25
8 à 12 années	141 622	53	365 078	164
13 à 15 années	77 029	40	172 218	94
16 années et plus	30 505	17	120 975	64
Total	260 807	116	715 148	347
Les deux sexes				
7 années et moins	48 978	20	222 238	89
8 à 12 années	224 879	88	1 009 640	422
13 à 15 années	132 942	60	452 073	206
16 années et plus	96 693	49	443 344	206
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PROFESSION

Groupe de professions	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.	69 168	32	338 835	149
Personnel administratif et travailleurs assimilés	18 005	9	90 749	40
Travailleurs spécialisés dans la vente	31 363	12	195 284	75
Travailleurs spécialisés dans les services	22 426	6	159 797	60
Autres	99 151	41	624 911	251
Total	242 686	101	1 412 149	576
Sexe féminin				
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.	71 158	34	187 177	96
Personnel administratif et travailleurs assimilés	110 972	44	290 272	140
Travailleurs spécialisés dans la vente	15 103	8	57 684	26
Travailleurs spécialisés dans les services	27 798	12	70 399	32
Autres	35 772	18	109 614	53
Total	260 803	116	715 146	347
Les deux sexes				
Directeurs, administrateurs, travailleurs en sciences, enseignants, personnel médical, etc.	140 326	66	526 012	245
Personnel administratif et travailleurs assimilés	128 978	53	381 021	180
Travailleurs spécialisés dans la vente	46 466	20	252 968	101
Travailleurs spécialisés dans les services	50 224	18	230 196	92
Autres	134 923	59	734 525	304
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES

Présence de dépendants économiques	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Sans dépendants économiques	135 190	56	538 099	224
Avec dépendants économiques	104 522	44	871 077	352
Total	242 684	101	1 412 148	576
Sexe féminin				
Sans dépendants économiques	166 658	72	463 665	224
Avec dépendants économiques	94 148	44	248 949	122
Total	260 806	116	715 150	347
Les deux sexes				
Sans dépendants économiques	301 848	128	1 001 764	448
Avec dépendants économiques	198 670	88	1 120 026	474
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT

Présence d'un conjoint	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Avec conjoint	146 084	60	1 053 815	413
Sans conjoint	96 600	41	355 761	162
Total	242 684	101	1 412 149	576
Sexe féminin				
Avec conjoint	193 062	82	478 995	204
Sans conjoint	64 251	32	230 123	140
Total	260 806	116	715 146	347
Les deux sexes				
Avec conjoint	339 146	142	1 532 810	617
Sans conjoint	160 851	73	585 884	302
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE

Taux de salaire horaire	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 6,00 $	19 064	8	123 874	45
6,00 $ à 8,99 $	72 200	25	261 000	99
9,00 $ à 11,99 $	55 925	24	255 241	106
12,00 $ et plus	76 268	30	581 425	251
Total	242 684	101	1 412 149	576
Sexe féminin				
Moins de 6,00 $	51 547	19	127 459	50
6,00 $ à 8,99 $	75 643	32	197 339	94
9,00 $ à 11,99 $	65 369	31	150 653	79
12,00 $ et plus	51 290	22	133 093	72
Total	260 806	116	715 146	347
Les deux sexes				
Moins de 6,00 $	70 611	27	251 333	95
6,00 $ à 8,99 $	147 843	57	458 339	193
9,00 $ à 11,99 $	121 294	55	405 894	185
12,00 $ et plus	127 558	52	714 518	323
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU INDIVIDUEL ANNUEL

Revenu individuel annuel	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 15 000 $	41 582	14	183 082	68
15 000 $ à 29 999 $	106 539	45	541 204	219
30 000 $ et plus	76 195	33	554 575	234
Total	242 684	101	1 412 149	576
Sexe féminin				
Moins de 15 000 $	98 371	38	229 860	97
15 000 $ à 29 999 $	117 625	53	285 383	151
30 000 $ et plus	27 078	16	85 931	47
Total	260 806	116	715 146	347
Les deux sexes				
Moins de 15 000 $	139 952	52	412 942	165
15 000 $ à 29 999 $	224 164	98	826 587	370
30 000 $ et plus	103 273	49	640 506	281
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU ANNUEL BRUT DU MÉNAGE

Revenu annuel brut du ménage	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 15 000 $	13 639	4	68 654	35
15 000 $ à 29 999 $	53 346	29	298 076	133
30 000 $ et plus	130 214	53	743 886	309
Total	242 684	101	1 412 149	576
Sexe féminin				
Moins de 15 000 $	15 394	9	36 370	25
15 000 $ à 29 999 $	49 514	22	147 140	89
30 000 $ et plus	129 142	60	316 804	148
Total	260 806	116	715 146	347
Les deux sexes				
Moins de 15 000 $	29 032	13	105 524	60
15 000 $ à 29 999 $	102 860	51	445 216	222
30 000 $ et plus	259 356	113	1 060 690	457
Total	503 490	217	2 127 295	923

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ABSENCE DE CERTAINES CONDITIONS DE TRAVAIL

Absence de certaines conditions de travail	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Vacances annuelles payées	166 077	67	n.a.p.	n.a.p.
Congés maladie payés	166 350	70	n.a.p.	n.a.p.
Sécurité d'emploi	149 229	59	n.a.p.	n.a.p.
Possibilité de se syndiquer	187 740	80	n.a.p.	n.a.p.
Assurance-chômage	106 866	47	n.a.p.	n.a.p.
Sexe féminin				
Vacances annuelles payées	124 582	57	n.a.p.	n.a.p.
Congés maladie payés	147 177	65	n.a.p.	n.a.p.
Sécurité d'emploi	90 236	40	n.a.p.	n.a.p.
Possibilité de se syndiquer	166 003	73	n.a.p.	n.a.p.
Assurance-chômage	71 748	29	n.a.p.	n.a.p.
Les deux sexes				
Vacances annuelles payées	290 659	124	n.a.p.	n.a.p.
Congés maladie payés	313 528	135	n.a.p.	n.a.p.
Sécurité d'emploi	239 465	99	n.a.p.	n.a.p.
Possibilité de se syndiquer	353 754	153	n.a.p.	n.a.p.
Assurance-chômage	178 614	76	n.a.p.	n.a.p.

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL SOUHAITÉE

Durée hebdomadaire de travail souhaitée	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 20 heures	78 268	40	n.a.p.	n.a.p.
20 à 24 heures	63 666	25	n.a.p.	n.a.p.
25 à 29 heures	45 654	18	n.a.p.	n.a.p.
30 heures et plus	45 308	15	n.a.p.	n.a.p.
Total	242 683	101	n.a.p.	n.a.p.
Sexe féminin				
Moins de 20 heures	52 864	23	n.a.p.	n.a.p.
20 à 24 heures	116 025	53	n.a.p.	n.a.p.
25 à 29 heures	46 940	21	n.a.p.	n.a.p.
30 heures et plus	44 977	19	n.a.p.	n.a.p.
Total	260 806	116	n.a.p.	n.a.p.
Les deux sexes				
Moins de 20 heures	131 132	63	n.a.p.	n.a.p.
20 à 24 heures	179 691	78	n.a.p.	n.a.p.
25 à 29 heures	92 594	39	n.a.p.	n.a.p.
30 heures et plus	90 285	34	n.a.p.	n.a.p.
Total	503 490	217	n.a.p.	n.a.p.

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS ET TRAVAILLEURS À PLEIN TEMPS INTÉRESSÉS AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE SOUHAITÉ

Taux de salaire horaire souhaité	Travailleurs à plein temps intéressés au temps partiel		Ensemble des travailleurs à plein temps	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 6,00 $	7 664	10	n.a.p.	n.a.p.
6,00 $ à 8,99 $	71 566	19	n.a.p.	n.a.p.
9,00 $ à 11,99 $	45 627	20	n.a.p.	n.a.p.
12,00 $ et plus	85 170	40	n.a.p.	n.a.p.
Total	242 684	101	n.a.p.	n.a.p.
Sexe féminin				
Moins de 6,00 $	31 176	11	n.a.p.	n.a.p.
6,00 $ à 8,99 $	67 599	29	n.a.p.	n.a.p.
9,00 $ à 11,99 $	88 423	40	n.a.p.	n.a.p.
12,00 $ et plus	65 503	31	n.a.p.	n.a.p.
Total	260 806	116	n.a.p.	n.a.p.
Les deux sexes				
Moins de 6,00 $	38 840	21	n.a.p.	n.a.p.
6,00 $ à 8,99 $	139 165	48	n.a.p.	n.a.p.
9,00 $ à 11,99 $	134 050	60	n.a.p.	n.a.p.
12,00 $ et plus	150 673	71	n.a.p.	n.a.p.
Total	503 490	217	n.a.p.	n.a.p.

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Âge	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
18-24 ans	96 938	32	129 213	43
25-44 ans	82 794	38	184 660	79
45-54 ans	14 779	7	33 031	14
55 ans et plus	43 724	18	266 505	118
Total	238 235	95	619 154	257
Sexe féminin				
18-24 ans	114 898	45	176 163	73
25-44 ans	220 027	110	436 373	221
45-54 ans	41 601	18	173 494	66
55 ans et plus	49 934	23	503 091	267
Total	426 460	196	1 299 854	634
Les deux sexes				
18-24 ans	211 836	77	305 376	116
25-44 ans	302 821	148	621 033	300
45-54 ans	56 380	25	206 525	80
55 ans et plus	93 658	41	769 596	385
Total	664 695	291	1 919 008	891

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL

État matrimonial	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Marié	92 492	35	300 412	114
Célibataire	127 762	48	237 755	94
Autre	17 981	12	80 987	49
Total	238 235	95	619 154	257
Sexe féminin				
Marié	252 083	102	798 123	328
Célibataire	121 873	55	231 207	117
Autre	52 504	39	269 059	188
Total	426 460	196	1 299 855	634
Les deux sexes				
Marié	344 575	137	1 098 536	442
Célibataire	249 636	103	468 962	211
Autre	70 485	51	350 045	237
Total	664 696	291	1 919 009	891

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES

Nombre d'années d'études	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
7 années et moins	42 996	18	163 818	71
8 à 12 années	113 212	44	276 795	109
13 à 15 années	48 014	16	96 175	37
16 années et plus	34 013	17	79 594	38
Total	238 235	95	619 154	257
Sexe féminin				
7 années et moins	55 023	28	347 983	170
8 à 12 années	215 692	99	634 709	318
13 à 15 années	118 352	49	235 647	102
16 années et plus	34 153	18	76 200	40
Total	426 460	196	1 299 856	634
Les deux sexes				
7 années et moins	98 019	46	511 800	241
8 à 12 années	328 904	143	911 504	427
13 à 15 années	166 366	65	331 822	139
16 années et plus	68 166	35	155 794	78
Total	664 695	291	1 919 009	891

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE DE DÉPENDANTS ÉCONOMIQUES

Présence de dépendants économiques	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Sans dépendants économiques	150 831	60	377 569	162
Avec dépendants économiques	84 831	34	236 440	93
Total	238 235	95	619 154	257
Sexe féminin				
Sans dépendants économiques	286 801	126	995 282	483
Avec dépendants économiques	139 659	70	300 420	149
Total	426 460	196	1 299 855	634
Les deux sexes				
Sans dépendants économiques	437 632	186	1 372 852	645
Avec dépendants économiques	224 490	104	536 859	242
Total	664 695	291	1 919 009	891

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UN CONJOINT

Présence d'un conjoint	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Avec conjoint	108 557	41	341 119	130
Sans conjoint	129 678	54	278 035	127
Total	238 235	95	619 154	257
Sexe féminin				
Avec conjoint	286 449	117	850 890	348
Sans conjoint	140 012	79	445 172	284
Total	426 460	196	1 299 855	634
Les deux sexes				
Avec conjoint	395 006	158	1 192 009	478
Sans conjoint	269 690	133	723 207	411
Total	664 696	291	1 919 009	891

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE REVENU ANNUEL BRUT DU MÉNAGE

Revenu annuel brut du ménage	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 15 000 $	90 711	40	204 762	103
15 000 $ à 29 999 $	60 016	25	142 870	58
30 000 $ et plus	41 474	14	99 415	35
Total	238 235	95	619 154	257
Sexe féminin				
Moins de 15 000 $	86 841	58	334 799	212
15 000 $ à 29 999 $	89 775	40	251 064	116
30 000 $ et plus	156 610	61	301 656	122
Total	426 460	196	1 299 855	634
Les deux sexes				
Moins de 15 000 $	177 552	98	539 561	315
15 000 $ à 29 999 $	149 791	65	393 934	174
30 000 $ et plus	198 084	75	401 071	157
Total	664 695	291	1 919 009	891

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET L'ABSENCE DE CERTAINES CONDITIONS DE TRAVAIL

Absence de certaines conditions de travail	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Vacances annuelles payées	178 330	74	n.a.p.	n.a.p.
Congés maladie payés	151 615	63	n.a.p.	n.a.p.
Sécurité d'emploi	129 721	54	n.a.p.	n.a.p.
Possibilité de se syndiquer	157 336	65	n.a.p.	n.a.p.
Assurance-chômage	79 495	35	n.a.p.	n.a.p.
Sexe féminin				
Vacances annuelles payées	321 744	143	n.a.p.	n.a.p.
Congés maladie payés	163 396	118	n.a.p.	n.a.p.
Sécurité d'emploi	175 022	75	n.a.p.	n.a.p.
Possibilité de se syndiquer	266 232	123	n.a.p.	n.a.p.
Assurance-chômage	109 708	51	n.a.p.	n.a.p.
Les deux sexes				
Vacances annuelles payées	500 074	217	n.a.p.	n.a.p.
Congés maladie payés	415 011	181	n.a.p.	n.a.p.
Sécurité d'emploi	304 743	129	n.a.p.	n.a.p.
Possibilité de se syndiquer	423 568	188	n.a.p.	n.a.p.
Assurance-chômage	189 203	86	n.a.p.	n.a.p.

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL SOUHAITÉE

Durée hebdomadaire de travail souhaitée	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 20 heures	36 512	15	n.a.p.	n.a.p.
20 à 24 heures	93 502	34	n.a.p.	n.a.p.
25 à 29 heures	37 610	16	n.a.p.	n.a.p.
30 heures et plus	69 325	29	n.a.p.	n.a.p.
Total	238 235	95	n.a.p.	n.a.p.
Sexe féminin				
Moins de 20 heures	140 689	58	n.a.p.	n.a.p.
20 à 24 heures	171 674	79	n.a.p.	n.a.p.
25 à 29 heures	44 317	23	n.a.p.	n.a.p.
30 heures et plus	62 229	32	n.a.p.	n.a.p.
Total	426 460	196	n.a.p.	n.a.p.
Les deux sexes				
Moins de 20 heures	177 201	73	n.a.p.	n.a.p.
20 à 24 heures	265 176	113	n.a.p.	n.a.p.
25 à 29 heures	81 927	39	n.a.p.	n.a.p.
30 heures et plus	131 554	61	n.a.p.	n.a.p.
Total	664 695	291	n.a.p.	n.a.p.

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI ET PERSONNES SANS EMPLOI INTÉRESSÉES AU TEMPS PARTIEL, SELON LE SEXE ET LE TAUX DE SALAIRE HORAIRE SOUHAITÉ

Taux de salaire horaire souhaité	Personnes sans emploi intéressées au temps partiel		Ensemble des personnes sans emploi	
	Données pondérées	Données non pondérées	Données pondérées	Données non pondérées
Sexe masculin				
Moins de 6,00 $	65 392	22	n.a.p.	n.a.p.
6,00 $ à 8,99 $	102 268	38	n.a.p.	n.a.p.
9,00 $ à 11,99 $	24 393	13	n.a.p.	n.a.p.
12,00 $ et plus	31 159	14	n.a.p.	n.a.p.
Total	238 235	95	n.a.p.	n.a.p.
Sexe féminin				
Moins de 6,00 $	183 290	79	n.a.p.	n.a.p.
6,00 $ à 8,99 $	123 589	62	n.a.p.	n.a.p.
9,00 $ à 11,99 $	57 731	26	n.a.p.	n.a.p.
12,00 $ et plus	25 984	12	n.a.p.	n.a.p.
Total	426 460	196	n.a.p.	n.a.p.
Les deux sexes				
Moins de 6,00 $	248 682	101	n.a.p.	n.a.p.
6,00 $ à 8,99 $	225 857	100	n.a.p.	n.a.p.
9,00 $ à 11,99 $	82 124	39	n.a.p.	n.a.p.
12,00 $ et plus	57 143	26	n.a.p.	n.a.p.
Total	664 695	291	n.a.p.	n.a.p.

Source: Sondage Omnibus, automne 1985. Calculs du Bureau de la statistique du Québec.

On parle beaucoup du travail à temps partiel qui, depuis une dizaine d'années, occupe une place de plus en plus importante dans la structure du marché du travail au Québec.

Ce sujet a d'ailleurs fait l'objet, en 1983, d'une première étude du Bureau de la statistique du Québec, intitulée *Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi.* Cette deuxième étude du Bureau porte sur les changements récents qu'a connus le marché du travail. Appuyés de nombreuses données et d'analyses, divers aspects de la question y sont décrits, dont:

- **la définition du travail à temps partiel de divers pays industrialisés;**
- **les tendances qui se dégagent de l'évolution du marché du travail au Québec de 1980 à 1985;**
- **les caractères distinctifs de la personne qui travaille à temps partiel;**
- **l'intérêt que suscite le travail à temps partiel chez les travailleurs à plein temps et les sans-emploi, et ce, en fonction de plusieurs caractéristiques démographiques et socio-économiques.**

***Le travail à temps partiel: nouvelles tendances,* une publication qui apporte de nouveaux éléments de connaissance en ce domaine.**

75 ANS DE FIABILITÉ

En vertu de sa loi constitutive adoptée le 21 décembre 1912, le Bureau de la statistique du Québec a pour mandat de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements de nature statistique sur toute matière de juridiction provinciale, de collaborer avec les ministères et organismes gouvernementaux dans la collecte, la compilation et la publication de tels renseignements et de faire de la recherche statistique. Il répond aux besoins du Québec notamment dans les domaines démographique, économique, social et culturel, et il assure la complémentarité et la coordination entre les agents du système statistique québécois. ■

Bureau de la statistique du Québec

Imprimé au Québec. Canada